

MEMORIAL

**Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg**

**MEMORIAL**

**Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg**

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 1522**22 octobre 2002****SOMMAIRE**

A & G Investments S.A., Luxembourg	73041	Ghazali Finance S.A., Luxembourg	73036
A & G Investments S.A., Luxembourg	73041	Global Air Movement (Luxembourg), S.à r.l., Luxembourg	73033
Ace Fashion S.A., Luxembourg	73040	Global Air Movement (Luxembourg), S.à r.l., Luxembourg	73034
Algo Luxembourg S.A., Luxembourg	73028	Guetaria, S.à r.l., Luxembourg	73047
Algo Luxembourg S.A., Luxembourg	73028	H & C°, S.à r.l., Luxembourg	73031
Amleto, S.à r.l., Differdange	73030	H.R.O. S.A.H., Luxembourg	73053
Anait Berater S.A., Luxembourg	73037	Harwood S.A., Luxembourg	73012
Anait Berater S.A., Luxembourg	73037	Henderson Independent Fund, Senningerberg	73020
Anait Berater S.A., Luxembourg	73038	Henderson Independent Fund, Senningerberg	73020
Angie Finance S.A., Luxembourg	73027	Henderson Management S.A., Munsbach	73025
ATAG, Sicav, Luxembourg	73052	Hutchison Telecom (Mexico), S.à r.l., Luxembourg	73047
Aubin S.A.H., Luxembourg	73050	IFI Re S.A., Luxembourg	73037
Aurocofisi S.A.H., Luxembourg	73043	IIC S.A., Independent International Consulting Europe S.A., Luxembourg	73023
Aurocofisi S.A.H., Luxembourg	73043	IIC S.A., Independent International Consulting Europe S.A., Luxembourg	73023
Bau-Invest S.A., Fentange	73023	Immobilière Nr 10 L S.A., Luxembourg	73044
Bocaril Holding S.A., Luxembourg	73015	Immobilière Nr 10 L S.A., Luxembourg	73044
Bocaril Holding S.A., Luxembourg	73019	Innova S.A., Luxembourg	73033
Boscolo International S.A., Luxembourg	73041	Keep Cool S.A., Bertrange	73021
Cantutir S.A., Livange	73011	Kidde Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg	73032
Carrée S.A., Luxembourg	73025	Kidde Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg	73032
Carrée S.A., Luxembourg	73025	L-Grey Holding S.A., Luxembourg	73054
Cofisi S.A., Luxembourg	73038	Lacofin S.A.H., Luxembourg	73042
Cofisi S.A., Luxembourg	73038	Lacofin S.A.H., Luxembourg	73042
Colour Identification Systems S.A., Luxembourg	73031	Ligi Consult, GmbH	73051
Commerce et Service International S.A., Luxembourg	73027	Ligi Consult, GmbH	73051
Compact Equipements Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg	73046	Luxenergie S.A., Luxembourg	73021
Concept Elect Benelux S.A., Esch-sur-Alzette	73030	Luxenergie S.A., Luxembourg	73022
Elfa Holding S.A.	73038	M.T.P., S.à r.l., Luxembourg	73046
Esterafael S.A., Luxembourg	73026	Macbaker Associates Europe, S.à r.l., Luxembourg	73029
Esterafael S.A., Luxembourg	73026	Macbaker Associates Europe, S.à r.l., Luxembourg	73029
ET-Lux, S.à r.l., Luxembourg	73022	Macbaker Associates Europe, S.à r.l., Luxembourg	73030
Eurocofisi S.A.H., Luxembourg	73039	Macbaker Associates Europe, S.à r.l., Luxembourg	73030
Eurocofisi S.A.H., Luxembourg	73039		
Eurofinance Placements S.A., Luxembourg	73051		
Eutraco, S.à r.l., Luxembourg	73052		
Finance Organizations S.A., Luxembourg	73026		
Finance Organizations S.A., Luxembourg	73027		
Financière Villebois Mareuil S.A.H., Luxembourg	73051		

bourg	73030	Safag S.A.H., Luxembourg	73054
Macle S.A. Holding, Luxembourg	73032	Sanu Holding, S.à r.l., Luxembourg	73036
Malerteam Grün, S.à r.l., Wellenstein	73031	Sanu Holding, S.à r.l., Luxembourg	73036
Malerteam Grün, S.à r.l., Wellenstein	73031	Sanu Holding, S.à r.l., Luxembourg	73037
Marmor S.A. Holding, Luxembourg	73024	Sefin S.A.H., Luxembourg	73014
Marmor S.A. Holding, Luxembourg	73024	Socjym S.A.H., Luxembourg	73054
Marmor S.A. Holding, Luxembourg	73024	Soga S.A., Esch-sur-Alzette	73056
Methusala S.A.H., Luxembourg	73053	Soga S.A., Esch-sur-Alzette	73056
Norrhors, S.à r.l.	73056	Socafam & Cie S.C.A.	73056
Nucifera S.A., Luxembourg	73040	Sofininvest S.A., Luxembourg	73029
Odysset S.A.H., Luxembourg	73046	Sofininvest S.A., Luxembourg	73029
Olinco S.A., Luxembourg	73047	Sogidim S.A., Luxembourg	73049
Olinco S.A., Luxembourg	73047	Sogidim S.A., Luxembourg	73049
Olinco S.A., Luxembourg	73048	Sogidim S.A., Luxembourg	73049
Olinco S.A., Luxembourg	73048	Sogidim S.A., Luxembourg	73049
Olinco S.A., Luxembourg	73048	Sojac Distribution S.A., Luxembourg	73045
Olinco S.A., Luxembourg	73048	Subsea 7 (Luxembourg), S.à r.l., Luxembourg	73035
Olinco S.A., Luxembourg	73048	Taxis Beffort, S.à r.l., Luxembourg	73045
Pacific Time S.A., Luxembourg	73050	Vermietungsgesellschaft Objekt Kirchberg mbH, Luxembourg	73036
Paf S.A., Luxembourg	73010	Vicos Luxembourg S.A.H., Luxembourg	73052
Partidis S.A., Luxembourg	73011	Voyages Flammang, S.à r.l., Esch-sur-Alzette	73055
Perlarom Investissements S.A., Luxembourg	73047	Voyages Flammang, S.à r.l., Esch-sur-Alzette	73055
PSN Immobilière, S.à r.l., Dudelange	73019	Voyages Tageblatt, S.à r.l., Esch-sur-Alzette	73049
Publimed, S.à r.l., Esch-sur-Alzette	73055	World Tech S.A., Luxembourg	73014
Publimed, S.à r.l., Esch-sur-Alzette	73055	Xerial Investments S.A., Luxembourg	73028
Publimed, S.à r.l., Esch-sur-Alzette	73055	Xerial Investments S.A., Luxembourg	73028
Rolmex S.A., Luxembourg	73053	Yeto S.A., Luxembourg	73046
Rosaristy Soparfi, S.à r.l., Luxembourg	73035	Yzaur Invest S.A., Luxembourg	73024
Rosaristy Soparfi, S.à r.l., Luxembourg	73035	Zèbre S.A., Luxembourg	73012
Rosaristy Soparfi, S.à r.l., Luxembourg	73035	Zin S.A.H., Luxembourg	73050
Sadilux S.A., Holzem	73022		

PAF S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 67.677.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires tenue le 4 septembre 2002

à 10.00 heures au siège social

L'assemblée, décide d'augmenter le nombre des administrateurs de la société de cinq (5) à sept (7), en nommant aux fonctions d'administrateurs:

- M. Renato Gaspare Cremonesi, Dirigeant de sociétés, demeurant à Monza - Italie;
- M. Demetrio Francesco Giardino, Conseil, demeurant à Monza - Italie;

L'assemblée décide de nommer M. Demetrio Francesco Giardino en qualité de Directeur Général délégué aux Ressources Humaines du Groupe.

Leur mandat prendra fin lors de l'assemblée générale annuelle à tenir en 2003.

La composition du conseil d'administration est désormais la suivante:

MM. Maurizio Dallochio, Président;

Demetrio Francesco Giardino, Directeur Général délégué aux Ressources Humaines du Groupe

Fabrizio Felippone, administrateur;

Carlo Santoiemma, administrateur;

Georges Chamagne, administrateur;

Renato Gaspare Cremonesi, administrateur;

Mme Francesca Cremonesi, administrateur;

Pour extrait conforme

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE

Société Anonyme

Banque Domiciliaire

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 5 septembre 2002, vol. 573, fol. 95, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(66812/024/30) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 septembre 2002.

PARTIDIS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 15.262.

—
Procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration tenue le 30 avril 2001

Sont présents:

Monsieur Koen Lozie, Administrateur;
Monsieur Joseph Winandy, Administrateur;
Monsieur Jean Quintus, Administrateur.

Ordre du jour:

- Conversion du capital social de la société de BEF en EUR avec effet au 1^{er} janvier 2001.
- Augmentation du capital social de la société par incorporation d'une partie des résultats reportés pour arriver à un capital arrondi.
- Modification de l'article 5 des statuts en vue de l'adapter aux décisions prises.

Résolutions

1. Le Conseil d'Administration, dûment mandaté par l'Assemblée Générale du 26 avril 2001, et sur base de la loi du 10 décembre 1998 relative à la conversion par les sociétés commerciales de leur capital social en EUR et modifiant la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales telle que modifiée, et aux différences résultant des règles d'arrondi, décide de convertir le capital social de la société de BEF en EUR avec effet au 1^{er} janvier 2001, au cours de change de 1,- EUR pour 40,3399 BEF et de remplacer dans les statuts toutes références au BEF par des références à l'EUR.

Le capital social de quarante-cinq millions de francs belges (45.000.000,- BEF) est converti en un million cent quinze mille cinq cent vingt euros et quatre-vingt-six eurocentimes (1.115.520,86 EUR).

2. Dans le cadre de cette conversion, le Conseil d'Administration décide de procéder à une augmentation du capital social par incorporation d'une partie des résultats reportés, à concurrence de neuf mille quatre cent soixante-dix-neuf euros et quatorze eurocentimes (9.479,14 EUR). Le Conseil d'Administration décide par conséquent de fixer le montant du capital social à un million cent vingt-cinq mille euros (1.125.000,- EUR), sans création ni émission d'actions nouvelles.

3. En conséquence des résolutions qui précèdent, le premier alinéa de l'article 5 des statuts de la société est modifié et aura désormais la teneur suivante:

«1^{er} alinéa. Le capital social est fixé à un million cent vingt-cinq mille euros (1.125.000,- EUR), représenté par quatre cent cinquante mille (450.000) actions sans désignation de valeur nominale.»

En conséquence, le Conseil d'Administration chargera Maître Francis Kessler de la coordination des statuts et des différentes publications.

J. Quintus / K. Lozie / J. Winandy
Administrateur / Administrateur / Administrateur
Pour copie certifiée conforme
FIDUPAR
Signatures

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 10 mai 2002, vol. 323, fol. 93, case 10. – Reçu 12 euros.

Le Releveur ff. (signé): Signature.

(66580/219/42) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 septembre 2002.

CANTUTIR S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3378 Livange, Zone Industrielle et Commerciale.
R. C. Luxembourg B 63.165.

—
A l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 3 septembre 2002, les organes de la société se composent comme suit:

Conseil d'administration:

MM. Emilio Marelli, demeurant à I-22063 Cantù, via Liguria n. 17, Administrateur-directeur
Donato Marelli, demeurant à I-22063 Cantù, via Liguria n. 17, Administrateur
Mme Lorène Ghamo, demeurant à F-57970 Basse-Ham, 32, rue du Canal, Administrateur

Commissaire aux comptes:

M. Luigi Grossi, demeurant à I-20143 Milan, viale Liguria n. 53
Pour extrait conforme et sincère
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 5 septembre 2002, vol. 573, fol. 98, case 4. – Reçu 12 euros.

Le Releveur (signé): J. Muller.

(66625/000/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 septembre 2002.

ZEBRE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 67.760.

Procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration tenue le 3 avril 2001

Sont présents:

Monsieur Angelo De Bernardi, Administrateur;
Madame Marie-Fiore Ries-Bonani, Administrateur;
Monsieur Jean-Marc Heitz, Administrateur.

Ordre du jour:

- Conversion du capital social de la société de FRF en EUR avec effet au 1^{er} janvier 2001.
- Suppression pure et simple de la désignation de la valeur nominale des actions.
- Conversion du capital autorisé de la société de FRF en EUR avec effet au 1^{er} janvier 2001.
- Modification de l'article 5 des statuts en vue de l'adapter aux décisions prises.

Résolutions

1. Le Conseil d'Administration, dûment mandaté par l'Assemblée Générale du 1^{er} mars 2001, et sur base de la loi du 10 décembre 1998 relative à la conversion par les sociétés commerciales de leur capital social en EUR et modifiant la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales telle que modifiée, et aux différences résultant des règles d'arrondi, décide de convertir le capital de la société de FRF en EUR avec effet au 1^{er} janvier 2001, au cours de change de 1,- euro pour 6,55957 francs français et de remplacer dans les statuts toutes références au FRF par des références à l'EUR.

Le capital social de un million de francs français (1.000.000,- FRF) est converti en cent cinquante-deux mille quatre cent quarante-neuf euros et zéro deux eurocentimes (152.449,02 EUR).

2. Annulation des mille (1.000) actions existantes d'une valeur de mille francs français (1.000,- FRF) chacune et création de mille (1.000) actions nouvelles sans désignation de valeur nominale, jouissant des mêmes droits et avantages que les actions annulées.

2. Le capital autorisé existant de dix millions de francs français (10.000.000,- FRF) est converti en un million cinq cent vingt-quatre mille quatre cent quatre-vingt-dix euros et dix-sept eurocentimes (1.524.490,17) qui sera représenté par dix mille (10.000) actions sans désignation de valeur nominale.

3. En conséquence des résolutions qui précèdent, le premier et le cinquième alinéa de l'article 5 des statuts de la société sont modifiés et auront désormais la teneur suivante:

«**1^{er} alinéa.** Le capital social est fixé à cent cinquante-deux mille quatre cent quarante-neuf euros et zéro deux eurocentimes (152.449,02 EUR), représenté par mille (1.000) actions sans désignation de valeur nominale.»

«**5^{me} alinéa.** Le capital autorisé est fixé à un million cinq cent vingt-quatre mille quatre cent quatre-vingt-dix euros et dix-sept eurocentimes (1.524.490,17 EUR), représenté par dix mille (10.000) actions sans désignation de valeur nominale.»

En conséquence, le Conseil d'Administration chargera Maître Francis Kessler de la coordination des statuts et des différentes publications.

A. De Bernardi / M.-F. Ries-Bonani / J.-M. Heitz

Administrateur / Administrateur / Administrateur

Pour copie certifiée conforme

FIDUPAR

Signatures

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 3 mai 2002, vol. 323, fol. 83, case 11/1. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): M. Ries.

(66581/219/47) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 septembre 2002.

HARWOOD S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 59.785.

Procès-verbal de l'Assemblée Générale Statutaire qui s'est tenue le 2 mai 2002 à 16.30 heures à Luxembourg

Mode de convocation:

Les convocations à la présente assemblée contenant l'ordre du jour ont été publiées:

- au Lëtzbuerger Journal du 10 avril 2002 et du 20 avril 2002;

- au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations

C n° 560 du 10 avril 2002;

C n° 620 du 20 avril 2002.

Présences:

voir liste en annexe.

Bureau:

Président de l'Assemblée: Monsieur Pierre Sprimont.
 Scrutateur: Monsieur Eric Lacoste.
 Secrétaire: Monsieur Gregory De Harenne.

Ordre du jour:

- Rapports de gestion du Conseil d'Administration.
- Rapports du Commissaire aux Comptes.
- Approbation des comptes annuels au 31 décembre 1999, 31 décembre 2000, 31 décembre 2001 et affectation des résultats.
- Conversion du capital social et du capital autorisé en euro, en vertu de la loi du 10 décembre 1998.
- Quitus à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes.
- Nominations statutaires.

Exposés:

- rapports de gestion du Conseil d'Administration;
- rapports du Commissaire aux Comptes.

Résolutions

- L'Assemblée, après avoir entendu les rapports de gestion du Conseil d'Administration et les rapports du Commissaire aux Comptes sur les exercices 1999 et 2000, approuve à l'unanimité les comptes annuels au 31 décembre 1999 et 31 décembre 2000 tels qu'ils leur sont présentés par le Conseil d'Administration et décide l'affectation des résultats conformément aux propositions de ce dernier.

- L'Assemblée décide de reporter l'approbation des comptes au 31 décembre 2001 à une date ultérieure, ceux-ci n'étant pas entièrement finalisés.

- L'Assemblée donne à l'unanimité quitus aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour leur mandat jusqu'au 31 décembre 2000.

- En vertu de la loi du 10 décembre 1998 relative à la conversion par les sociétés commerciales de leur capital social en euros et modifiant la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales telle que modifiée, et aux différences résultant des règles d'arrondi, décide de convertir le capital social de la société de LUF en EUR avec effet au 1^{er} janvier 2001 au cours de change de 1,- euro pour 40,3399 francs luxembourgeois et de remplacer dans les statuts toutes références au LUF par des références à l'EUR, l'Assemblée décide:

- de supprimer la valeur nominale des actions qui était de LUF 1.000,- (mille francs luxembourgeois) par action;
- de convertir le capital social de quatre millions deux cent mille francs luxembourgeois (LUF 4.200.000,-) en cent quatre mille cent quinze euros et vingt-huit cents (EUR 104.115,28), représenté par quatre mille deux cent (4.200) actions sans désignation de valeur nominale;
- de supprimer le capital autorisé existant et d'instaurer un nouveau capital autorisé de trois cent neuf mille huit cent soixante-six euros quatre-vingt-onze cents (EUR 309.866,91) qui sera représenté par douze mille cinq cent (12.500) actions sans désignation de valeur nominale.

En conséquence des résolutions qui précèdent, les premier et cinquième alinéas de l'article 5 des statuts de la société sont modifiés et auront désormais la teneur suivante:

«**Premier alinéa.** Le capital social de la société est fixé à cent quatre mille cent quinze euros et vingt-huit cents (EUR 104.115,28), représenté par quatre mille deux cent (4.200) actions sans désignation de valeur nominale.»

«**Cinquième alinéa.** Le capital de la société pourra être porté de cent quatre mille cent quinze euros et vingt-huit cents (EUR 104.115,28 EUR) à trois cent neuf mille huit cent soixante-six euros quatre-vingt-onze cents (309.866,91 EUR), par la création et l'émission de onze mille deux cent cinquante (11.250) actions nouvelles sans désignation de valeur nominale.»

En conséquence, le Conseil d'Administration chargera Maître Francis Kessler de la coordination des statuts et des différentes publications.

- Le mandat des Administrateurs venant à échéance, l'Assemblée renouvelle celui-ci pour une nouvelle période venant à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de 2004.

- Le mandat du Commissaire aux Comptes venant à échéance, l'Assemblée renouvelle celui-ci pour une nouvelle période venant à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de 2004.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17.00 heures.

G. De Harenne / E. Lacoste / P. Sprimont
 Secrétaire / Scrutateur / Président de l'Assemblée
 Pour copie certifiée conforme
 FIDUPAR
 Signatures

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 25 juin 2002, vol. 324, fol. 37, case 11/1. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): M. Ries.

SEFIN S.A.H., Société Anonyme Holding.
Siège social: L-2952 Luxembourg, 22, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 43.009.

—
Procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration tenue le 19 novembre 2001

Sont présents:

Monsieur André Angelsberg, Administrateur;
Monsieur Norbert Lang, Administrateur;
Monsieur Claude Hoffmann, Administrateur.

Ordre du jour:

- Conversion du capital social de la société de LUF en EUR avec effet au 1^{er} janvier 2001.
- Suppression pure et simple de la désignation de la valeur nominale des actions.
- Suppression pure et simple de toute référence au capital autorisé dans les statuts.
- Modification de l'alinéa 1^{er} de l'article 5 des statuts en vue de l'adapter aux décisions prises.

Résolutions

1. Le Conseil d'Administration, dûment mandaté par l'Assemblée Générale du 17 mai 2001, et sur base de la loi du 10 décembre 1998 relative à la conversion par les sociétés commerciales de leur capital social en EUR et modifiant la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales telle que modifiée, et aux différences résultant des règles d'arrondi, décide de convertir le capital social de la société de LUF en EUR avec effet au 1^{er} janvier 2001, au cours de change de 1,- euro pour 40,3399 francs luxembourgeois et de remplacer dans les statuts toutes références au LUF par des références à l'EUR.

Le capital social de un million quatre cent mille francs luxembourgeois (1.400.000,- LUF) est converti en trente-quatre mille sept cent cinq euros et neuf cents (34.705,09 EUR).

2. Annulation de mille quatre cents (1.400) actions existantes d'une valeur de mille francs luxembourgeois (1.000,- LUF) chacune et création de mille quatre cents (1.400) actions nouvelles sans désignation de valeur nominale, jouissant des mêmes droits et avantages que les actions annulées.

3. Le Conseil d'Administration constate que toute référence au capital autorisé dans les statuts n'a plus lieu d'être, sa durée légale d'existence étant arrivée à échéance le 17 mai 1998.

4. En conséquence des résolutions qui précèdent, l'alinéa 1^{er} de l'article 5 des statuts de la société est modifié et aura désormais la teneur suivante:

«**1^{er} alinéa.** Le capital social est fixé à trente-quatre mille sept cent cinq euros et neuf cents (34.705,09 EUR), représenté par mille quatre cents (1.400) actions sans désignation de valeur nominale, entièrement libérées par des apports en espèces.»

En conséquence, le Conseil d'Administration chargera Maître Francis Kessler de la coordination des statuts et des différentes publications.

A. Angelsberg / N. Lang / C. Hoffmann
Administrateur / Administrateur / Administrateur
Pour copie certifiée conforme à l'original
FIDUPAR
Signatures

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 2 mai 2002, vol. 323, fol. 88, case 9/1. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): M. Ries.

(66594/219/44) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 septembre 2002.

WORLD TECH S.A., Société Anonyme,
(anc. EURO TECH TRADING S.A.).

Siège social: L-2210 Luxembourg, 40, boulevard Napoléon I^{er}.
R. C. Luxembourg B 68.010.

—
Il résulte de deux lettres recommandées adressées en date du 27 et du 28 août 2002 à la société que Monsieur Claude Werer et que COSTALIN LTD ont démissionné en tant qu'administrateurs de la société WORLD TECH S.A.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 septembre 2002.

FIDUCIAIRE FIBETRUST
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 5 septembre 2002, vol. 573, fol. 94, case 11. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(66614/770/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 septembre 2002.

**BOCARIL HOLDING S.A., Société Anonyme Holding,
(anc. BOCARIL S.A.)**

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 25.418.

L'an deux mille deux, le quatorze août.

Par-devant Maître Frank Baden, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie:

L'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société anonyme holding BOCARIL S.A., ayant son siège social à Luxembourg, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, sous le numéro B 25418, constituée suivant acte reçu par le notaire soussigné en date du 8 janvier 1987, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 95 du 11 avril 1987 et dont les statuts ont été modifiés suivant acte reçu par le notaire soussigné en date du 16 juillet 1987, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 326 du 14 novembre 1987.

L'Assemblée est ouverte à onze heures sous la présidence de Mademoiselle Claire Sanson, employée privée, Luxembourg,

qui désigne comme secrétaire Madame Maggy Strauss, employée privé, demeurant à Garnich.

L'Assemblée choisit comme scrutateur Madame Arlette Siebenaler, employée privée, demeurant à Junglinster.

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I.- Que la présente Assemblée Générale Extraordinaire a pour

Ordre du jour:

1) Modification de la dénomination sociale de BOCARIL S.A. en BOCARIL HOLDING S.A., modification de la durée de la société pour en faire une société à durée illimitée et modification subséquente des articles 1 et 3 des statuts;

2) Suppression de la valeur nominale des actions;

3) Conversion de la devise du capital en Euro, de sorte que le capital social s'élève désormais à Euro 991.574,09 (neuf cent quatre-vingt-onze mille cinq cent soixante quatorze euros et neuf cents) représenté par 40.000 (quarante mille) actions sans désignation de valeur nominale;

4) Introduction d'un nouveau capital autorisé à concurrence de Euro 1.008.425,91 (un million huit mille quatre cent vingt-cinq Euros et quatre-vingt-onze cents) pour porter le capital social de son montant actuel de Euro 991.574,09 (neuf cent quatre-vingt onze mille cinq cent soixante quatorze Euros et neuf cents) à Euro 2.000.000,- (deux millions d'Euros) et modification subséquente des articles 5 et 6 des statuts;

5) Autorisation au Conseil d'Administration d'émettre des emprunts obligataires convertibles et de limiter ou de supprimer le droit préférentiel de souscription lors des augmentations de capital réalisées dans le cadre du capital autorisé;

6) Suppression de l'article 14 des statuts relatif au cautionnement des mandats des administrateurs et du ou des commissaires;

7) Suppression à l'article 18 des statuts de la mention «avec l'approbation du commissaire»;

8) Refonte des statuts et renumérotation subséquente des articles des statuts;

9) Divers.

II.- Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence; cette liste de présence, après avoir été signée par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Resteront pareillement annexées aux présentes les procurations des actionnaires représentés, après avoir été paraphées ne varietur par les comparants.

III.- Que l'intégralité du capital social étant présente ou représentée à la présente assemblée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

IV.- Que la présente Assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

L'Assemblée Générale, après avoir délibéré, prend à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Assemblée décide de modifier la dénomination de la société de BOCARIL S.A. en BOCARIL HOLDING S.A.

Deuxième résolution

L'Assemblée décide d'adopter une durée illimitée pour la société.

Troisième résolution

L'Assemblée décide de supprimer la désignation de la valeur nominale des actions.

Quatrième résolution

L'Assemblée décide de convertir le capital social de BEF en Euro.

Le capital social est ainsi converti de quarante millions de francs belges (40.000.000,- BEF) en neuf cent quatre-vingt-onze mille cinq cent soixante-quatorze Euros neuf cents (991.574,09 €) représenté par quarante mille (40.000) actions rachetables selon les dispositions de l'article 49-8 de la loi sur les sociétés commerciales, sans désignation de valeur nominale et jouissant toutes des mêmes droits et avantages.

Cinquième résolution

L'Assemblée décide de fixer un nouveau capital autorisé à concurrence de un million huit mille quatre cent vingt-cinq Euros quatre-vingt-onze cents (1.008.425,91 €) pour porter le capital social de son montant actuel de neuf cent quatre-vingt-onze mille cinq cent soixante-quatorze Euros neuf cents (991.574,09 €) à deux millions d'Euros (2.000.000,- €).

Le Conseil d'Administration est autorisé à procéder à des augmentations de capital dans le cadre du capital autorisé aux conditions et modalités qu'il fixera pendant une période de cinq ans jusqu'au 14 août 2007.

Sixième résolution

L'Assemblée autorise le conseil d'administration en outre à émettre des emprunts obligataires convertibles dans le cadre du capital autorisé.

Après avoir entendu le rapport du conseil d'administration prévu par l'article 32-3 (5) de la loi sur les sociétés commerciales, l'assemblée autorise le conseil d'administration à procéder à des augmentations de capital dans le cadre du capital autorisé et notamment avec l'autorisation de limiter ou de supprimer le droit préférentiel de souscription des actionnaires lors de l'émission d'actions nouvelles dans le cadre du capital autorisé.

Septième résolution

L'Assemblée décide de supprimer purement et simplement l'article 14 des statuts relatif au cautionnement des mandats des administrateurs et du ou des commissaires.

Huitième résolution

L'Assemblée décide de supprimer la mention «avec l'approbation du commissaire» à l'article 18 des statuts.

Neuvième résolution

Suite aux résolutions qui précèdent, l'Assemblée décide la refonte complète des statuts qui auront désormais la teneur suivante:

Titre 1^{er}. Dénomination - Siège social - Objet - Durée - Capital social

Art. 1^{er}. Il existe une société anonyme, sous la dénomination de BOCARIL HOLDING S.A.

Le siège social est établi à Luxembourg. Il peut être créé par simple décision du conseil d'administration des succursales ou bureaux, tant dans le Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

Au cas où le conseil d'administration estime que des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale du siège ou la communication de ce siège avec l'étranger se produiront ou seront imminents, il pourra transférer le siège social provisoirement à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales; cette mesure provisoire n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise.

La société aura une durée illimitée.

Art. 2. La société a pour objet la prise de participations sous quelque forme que ce soit dans d'autres entreprises luxembourgeoises ou étrangères et toutes autres formes de placements, l'acquisition par achat, souscription ou toute autre manière ainsi que l'aliénation par vente, échange ou toute autre manière de valeurs mobilières de toutes espèces, la gestion, le contrôle et la mise en valeur de ces participations. Elle peut également acquérir et mettre en valeur toutes marques de fabrique ainsi que tous brevets et autres droits dérivant de ces brevets ou pouvant les compléter, participer à la constitution, au développement, à la transformation et au contrôle de toutes sociétés, le tout en restant dans les limites de la loi du trente et un juillet mille neuf cent vingt-neuf sur les sociétés holding.

Art. 3. Le capital social est fixé à EUR 991.574,09 (neuf cent quatre-vingt onze mille cinq cent soixante quatorze Euros et neuf cents) représenté par 40.000 (quarante mille) actions sans désignation de valeur nominale. Ces actions sont rachetables selon les dispositions de l'article 49-8 de la loi sur les sociétés commerciales.

Les actions sont nominatives ou au porteur au choix de l'actionnaire. Le conseil d'administration est autorisé à augmenter le capital social initial à concurrence de EUR 1.008.425,91 (un million huit mille quatre cent vingt-cinq Euros et quatre-vingt-onze cents) pour le porter de son montant actuel de EUR 991.574,09 (neuf cent quatre-vingt-onze mille cinq cent soixante-quatorze Euros neuf cents) à EUR 2.000.000,- (deux millions d'Euros), le cas échéant par l'émission de 40.695 (quarante mille six cent quatre vingt quinze) actions sans désignation de valeur nominale, jouissant des mêmes droits que les actions existantes. En conséquence, il est autorisé à réaliser cette augmentation de capital, spécialement à émettre les actions nouvelles éventuelles en une ou plusieurs fois et par tranches, à fixer l'époque et le lieu de l'émission intégrale ou des émissions partielles éventuelles, à déterminer les conditions de souscription et de libération, à faire appel, le cas échéant, à de nouveaux actionnaires, enfin à arrêter toutes autres modalités d'exécution se révélant nécessaires ou utiles et même non spécialement prévues en la présente résolution, à faire constater en la forme requise les souscriptions des actions nouvelles, la libération et les augmentations effectives du capital et enfin, à mettre les statuts en concordance avec les modifications dérivant de l'augmentation de capital réalisée et dûment constatée, le tout conformément à la loi modifiée du 10 août 1915, notamment avec la condition que l'autorisation ci-dessus est valable jusqu'au 14 août 2007 et doit être renouvelée tous les cinq ans.

De même, le conseil d'administration est autorisé à émettre des emprunts obligataires convertibles ou non sous forme d'obligations au porteur ou autre, sous quelque dénomination que ce soit et payables en quelque monnaie que ce soit, étant entendu que toute émission d'obligations convertibles ne pourra se faire que dans le cadre du capital autorisé.

Le conseil d'administration déterminera la nature, le prix, le taux d'intérêt, les conditions d'émission et de remboursement et toutes autres conditions y ayant trait.

Un registre des obligations nominatives sera tenu au siège social de la société.

Sous respect des conditions ci-avant stipulées et par dérogation à l'article 12 ci-après, le Conseil d'Administration est autorisé à augmenter le capital social, même par incorporation des réserves libres.

Le Conseil d'Administration a l'autorisation de supprimer ou de limiter le droit de souscription préférentiel lors d'une augmentation de capital réalisée dans les limites du capital autorisé. Le capital autorisé et le capital souscrit peuvent être augmentés ou réduits par décision de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires statuant comme en matière de modifications des statuts.

Art. 4. La société a le pouvoir d'acquérir ses propres actions souscrites et entièrement libérées dans les conditions indiquées par l'article 49-8 de la loi sur les sociétés commerciales, telle que modifiée, étant entendu que cette acquisition ne pourra être faite qu'au moyen de sommes distribuables y compris la réserve extraordinaire constituée au moyen de fonds touchés par la société comme prime d'émission sur l'émission de ses propres actions ou du produit d'une nouvelle émission effectuée en vue de ce rachat.

Les actions rachetées par la société n'ont aucun droit de vote ni le droit à la distribution d'un dividende ou du produit de liquidation.

Le prix de rachat des actions rachetables sera calculé sur base de l'actif social net conformément à l'article cinq ci-après.

Art. 5. Le prix auquel seront rachetées les actions que la société se propose de racheter en application de l'article 49-8 de la loi sur les sociétés commerciales sera égal à la valeur nette par action telle que déterminée par le conseil d'administration sur base d'une situation comptable qui ne sera en tout état de cause pas antérieure à 3 mois par rapport au jour de la prise de décision du conseil d'administration de procéder au rachat d'actions. La date de la situation comptable ainsi retenue par ce conseil d'administration sera désignée ci-après comme date d'évaluation.

La valeur de rachat des actions de la société s'exprimera par un chiffre par action et sera déterminée à la date d'évaluation en divisant les avoirs nets de la société constitués par ses avoirs moins ses engagements à la fermeture des bureaux à ce jour, par le nombre total des actions de la société en circulation lors de cette fermeture des bureaux, le tout en conformité avec les règles d'évaluation ci-dessous ou dans tout cas non couvert par elles, de la manière que le conseil d'administration estimera juste et équitable. Toutes ces règles d'évaluation et de disposition seront conformes aux principes de comptabilité généralement acceptés.

En l'absence de mauvaise foi, négligence grave ou d'erreur manifeste, toute décision prise lors du calcul de la valeur de rachat par le conseil d'administration sera définitive et liera la société ainsi que les actionnaires présents, passés ou futurs.

Règles d'Evaluation

A. Les avoirs de la société sont censés comprendre:

- a) Toutes liquidités en caisse ou en compte y inclus tout intérêt couru;
- b) Tous comptes à recevoir;
- c) Tous emprunts, actions, parts de capital, obligations, emprunts convertibles, droits de souscription, warrants, options et autres investissements et titres que la société possède ou pour lesquels elle a pris des engagements (sous réserve d'ajustements possibles d'une manière qui ne soit pas en opposition avec le paragraphe (B) (i) ci-dessous, pour tenir compte de fluctuations dans la valeur marchande des titres provoquées par la vente ex-dividende, ex-droits ou des pratiques similaires);
- d) Tous titres et dividendes en titres à recevoir par la société;
- e) Tous intérêts courus sur les valeurs mobilières à revenu fixe que possède la société, sauf si les montants en question sont compris ou inclus dans le principal de ces titres;
- f) Les frais de premier établissement de la société y inclus les frais d'émission et de distribution des titres de la société pour autant que ces frais n'ont pas été amortis; et
- g) Tous les autres avoirs de tous genre et nature avec les frais payés d'avance.

B. La valeur de ces avoirs sera déterminée comme suit:

i) la valeur de toutes liquidités en caisse ou en compte, comptes à recevoir, frais payés d'avance, dividendes en liquide et intérêts déclarés ou courus comme indiqué précédemment et non encore encaissés, sera considérée comme étant le montant total, sauf s'il n'est pas sûr que le montant sera payé ou touché en entier, auquel cas sa valeur sera réduite par la société de sorte qu'elle reflète sa valeur réelle, et les dividendes autres qu'en liquide déclarés et non encore reçus seront comptabilisés et évalués comme dividendes en liquide.

ii) la valeur de tout emprunt, action, part de capital, obligation, emprunt convertible, droit de souscription, warrant, option ou autre valeur d'investissement ou titre qui sera coté ou traité sur un marché boursier, sera déterminée à la fermeture des bureaux à la date d'évaluation en prenant le dernier cours vendeur de la date d'évaluation à la Bourse qui est normalement le marché principal pour cette valeur mobilière, sauf si cette date d'évaluation est un jour férié à cette Bourse, auquel cas l'on appliquera le dernier cours vendeur du jour ouvrable précédent à cette Bourse, le tout enregistré par les moyens usuels applicables (ou en cas de défaut d'un cours vendeur, le dernier cours acheteur enregistré), mais en cas d'urgence ou de circonstances inhabituelles concernant le commerce de ces valeurs mobilières, si le Conseil d'Administration considère que ce prix ne reflète pas la valeur marchande réelle, il peut lui substituer tel chiffre qui à ses yeux reflète la valeur marchande réelle;

iii) la valeur de tout investissement ou valeur mobilière comme indiqué précédemment, qui ne sera pas coté ou traité à une Bourse, mais traité à un marché hors Bourse reconnu, sera évaluée d'une manière aussi rapprochée que possible de la méthode décrite dans le paragraphe B (ii) ci-dessus, à moins que le Conseil d'Administration n'estime qu'une autre forme de cotation reflète mieux sa valeur réelle, auquel cas cette forme de cotation sera utilisée;

iv) la valeur de tout titre soumis à des restrictions (défini comme un titre dont le prix de revente peut être affecté par des restrictions légales ou contractuelles concernant la vente) que possède la société, sera évaluée d'une manière

réelle en toute bonne foi par le Conseil d'Administration. Parmi les facteurs qui seront considérés pour fixer ces prix figurent la nature et la durée des restrictions affectant la vente du titre, le volume du marché pour des titres de la même espèce ou pour des titres dans lesquels le titre soumis à restriction est convertible, et, éventuellement l'abattement initial applicable lors de l'acquisition de ce titre sur la valeur marchande de titres de la même classe qui ne sont pas soumis à des restrictions ou de titres dans lesquels ils sont convertibles.

v) la valeur de tout autre investissement ou valeur mobilière comme indiqué précédemment ou d'autres biens pour lesquels aucune cotation de prix n'est disponible sera la valeur réelle déterminée par le Conseil d'Administration de bonne foi de telle manière qu'elle soit conforme avec les règles comptables généralement acceptées dans la mesure où elles sont applicables, que le Conseil d'Administration considère appropriées de temps en temps; et

vi) nonobstant ce qui précède, à chaque date d'évaluation, où la société se sera engagée à:

1. acquérir un élément d'actif, le montant à payer pour cet élément sera indiqué comme une dette de la société alors que la valeur de l'actif à acquérir sera indiquée comme actif de la société;

2. vendre tout élément d'actif, le montant à recevoir pour cet élément sera indiqué comme un actif de la société et l'élément à livrer ne sera pas renseigné dans les actifs de la société, sous réserve cependant que si la valeur ou la nature exactes de cette contrepartie ou cet élément d'actif ne sont pas connues à la date d'évaluation, alors leur valeur sera estimée par le Conseil d'Administration.

C. Les dettes de la société sont censées comprendre:

a) tous emprunts, factures et comptes à payer;

b) tous intérêts courus sur des emprunts de la société (y inclus les commissions courues pour l'engagement à ces emprunts);

c) tous frais courus ou à payer;

d) toutes dettes connues, présentes ou futures, y inclus toutes obligations contractuelles échues de payer en liquide ou en nature, y inclus le montant de tous dividendes ou acomptes sur dividendes non payés déclarés par la société, lorsque la date d'évaluation tombe sur la date de déclaration ou y est postérieure, et le montant de tous les dividendes déclarés, mais pour lesquels les coupons n'ont pas encore été présentés et qui, par conséquent, n'ont pas été payés;

e) une provision suffisante pour des taxes sur le capital jusqu'à la date d'évaluation déterminée de temps en temps par le Conseil d'Administration et d'autres réserves éventuelles, autorisées et approuvées par le Conseil d'Administration; et

f) toutes les autres dettes de la société quelles qu'en soient l'espèce et la nature renseignées conformément aux règles comptables généralement admises, à l'exception du passif représenté par le capital social, les réserves et bénéfices de la société.

En déterminant le montant de ces dettes, le Conseil d'Administration peut calculer d'avance des frais d'administration et d'autres frais réguliers ou répétitifs sur une base annuelle ou autre période et il peut échelonner ces frais en portions égales sur la période choisie.

D. Les avoirs nets de la société («Avoirs Nets») représentent les avoirs de la société définis ci-dessus moins les dettes de la société définies ci-dessus à la fermeture des bureaux à la date d'évaluation où la valeur de rachat est déterminée.

E. Tous investissements, soldes créditeurs ou autres avoirs et dettes de la société dont la valeur est exprimée en une monnaie autre que la devise du capital seront évalués, selon le cas, sur base des taux de change à la date du calcul de la valeur de rachat.

F. Pour déterminer la valeur de rachat, les avoirs nets seront divisés par le nombre d'actions de la société émises et en circulation à la date d'évaluation.

A ces fins:

a) Les actions offertes au rachat conformément au présent article seront considérées comme restant en circulation jusque immédiatement après la fermeture des bureaux à la date d'évaluation tel qu'indiqué dans cet article, et à partir du rachat jusqu'au moment du paiement, le prix de rachat sera considéré comme une dette de la société.

b) Les actions de la société souscrites seront considérées comme émises et en circulation à partir du moment de l'acceptation d'une souscription et de sa comptabilisation dans les livres de la société qui en général, se fera immédiatement après la fermeture des bureaux à la date d'évaluation à laquelle s'applique leur souscription et émission; et les fonds à recevoir seront considérés comme un élément d'actif de la société.

Titre II. Administration - Surveillance

Art. 6. La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non, nommés pour un terme qui ne peut excéder six ans. Les administrateurs sont rééligibles.

Art. 7. Le conseil d'administration a le pouvoir d'accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social, à l'exception de ceux que la loi ou les statuts réservent à l'assemblée générale. Le conseil d'administration ne peut délibérer et statuer valablement que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, le mandat entre administrateurs, qui peut être donné par écrit, télex ou télécopie étant admis.

En cas d'urgence, les administrateurs peuvent émettre leur vote par écrit, télégramme, télex ou télécopie. Une décision prise par écrit, approuvée et signée par tous les administrateurs, produira effet au même titre qu'une décision prise à une réunion du conseil d'administration. Les décisions du conseil d'administration sont prises à la majorité des voix.

Art. 8. Le conseil d'administration peut déléguer tout ou partie de ses pouvoirs concernant la gestion journalière ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants ou autres agents, actionnaires ou non.

La délégation à un membre du Conseil d'administration est subordonnée à l'autorisation préalable de l'assemblée générale.

La société se trouve engagée soit par la signature individuelle du délégué du conseil, soit par la signature collective de deux administrateurs.

Art. 9. Les actions judiciaires, tant en demandant qu'en défendant, seront suivies au nom de la société par le conseil d'administration agissant par son président ou un délégué du conseil.

Art. 10. Le Conseil d'Administration est autorisé à procéder à des versements d'acomptes sur dividendes conformément aux conditions et suivant les modalités fixées par la loi.

Art. 11. La surveillance de la société est confiée à un ou plusieurs commissaires; ils sont nommés pour un terme qui ne peut excéder six ans. Ils sont rééligibles.

Titre III. Assemblée générale et Répartition des bénéfices

Art. 12. L'assemblée des actionnaires de la société régulièrement constituée représente tous les actionnaires de la société. Elle a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier tous les actes qui intéressent la société.

Les convocations pour les assemblées générales sont faites conformément aux dispositions légales. Elles ne sont pas nécessaires lorsque tous les actionnaires sont présents ou représentés, et qu'ils déclarent avoir eu préalablement connaissance de l'ordre du jour.

L'assemblée générale décide de l'affectation ou de la distribution du bénéfice net.

Art. 13. L'assemblée générale annuelle des actionnaires se réunit au siège social ou à tout autre endroit à Luxembourg indiqué dans l'avis de convocation, le deuxième lundi du mois d'août à onze heures. Si ce jour est férié, l'assemblée se tiendra le premier jour ouvrable suivant.

Titre IV. Exercice social - Dissolution

Art. 14. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.

Art. 15. La société peut être dissoute par décision de l'assemblée générale, statuant suivant les modalités prévues pour les modifications des statuts.

Titre V. Disposition générale

Art. 16. La loi du dix août mille neuf cent quinze sur les sociétés commerciales et la loi du trente et un juillet mille neuf cent vingt-neuf ainsi que leurs modifications ultérieures trouveront leur application partout où il n'y est pas dérogé par les présents statuts.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, en l'étude du notaire soussigné, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, les membres du bureau ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: C. Sanson, M. Strauss, A. Siebenaler et F. Baden.

Enregistré à Luxembourg, le 16 août 2002, vol. 14CS, fol. 30, case 4. – Reçu 12 Euros.

Le Receveur ff. (signé): Kerger.

Pour expédition conforme, délivrée à la société sur demande aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 septembre 2002.

F. Baden.

(66605/200/292) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 septembre 2002.

BOCARIL HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 25.418.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 septembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 septembre 2002.

F. Baden.

(66606/200/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 septembre 2002.

PSN IMMOBILIERE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3583 Dudelange, 67, rue des Mouleurs.

R. C. Luxembourg B 79.621.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 5 septembre 2002, vol. 573, fol. 98, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 septembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 septembre 2002.

Signature.

(66626/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 septembre 2002.

HENDERSON INDEPENDENT FUND, Société d'Investissement à Capital Variable.

Registered office: L-2633 Senningerberg, 6D, route de Trèves.
R. C. Luxembourg B 51.541.

Minutes of the Annual General Meeting of Shareholders 27 June 2002 at 11.00 a.m.

Chairman: Duncan Smith was elected as Chairman of the meeting.

Secretary: Lorna Ros elected as Secretary of the meeting.

Scrutineer: Christian Bun was elected as Scrutineer of the meeting.

Agenda:

1. Approval of the Reports of the Board of Directors and of the Independent Auditor.
2. Approval of the Statement of Net Assets and Statement of Operations for the year ended 31 March 2002.
3. Distribution of a dividend.
4. Discharge of the Directors.
5. Election of the Directors.
6. Election of the Independent Auditor.
7. Any other business.

List of attendance

The Chairman of the meeting declared that from the attendance list 3,335 shares were present or represented at the meeting and it appeared that all the shareholders and their representatives had knowledge of the agenda so that it was in order to proceed to discuss the agenda.

Resolutions

1. Approval of the reports of the board of directors and of the independent auditor

Both reports were read and approved by the meeting.

2. Approval of the statement of net assets and statement of operations for the year ended 31 March 2002.

The meeting reviewed and approved the Statement of Net Assets and the Statement of Operations for the year ended 31 March 2002.

3. Distribution of a dividend

Upon the recommendation of the Directors, the meeting resolved that no dividend would be paid to the Shareholders for the year ended 31 March 2002.

4. Discharge of the Directors

The meeting agreed to discharge the Directors for the proper performance of their duties for the year ended 31 March 2002.

5. Election of the directors

The meeting agreed to re-elect the following Directors for the period until the next Annual General Meeting of shareholders:

Mr Duncan Smith

Mr Paul Go

M^e Jacques Elvinger

and ratify the election of Ms Kate O'Neill as Director for the period until the next Annual General Meeting of shareholders. The Meeting noted the resignation from the Board of Directors of Mr Michael Andrews.

6. Election of the independent auditor

The meeting agreed to re-elect KPMG AUDIT as Independent Auditor for the year ended 31 March 2002.

7. Any other business

There being no other business, the Chairman thanked those shareholders and their representatives who attended and declared the meeting closed at 11.20 a.m.

Signature / Signature / Signature

The Chairman / The Secretary / The Scrutineer

Enregistré à Luxembourg, le 30 juillet 2002, vol. 571, fol. 69, case 1. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(66623/000/51) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 septembre 2002.

HENDERSON INDEPENDENT FUND, SICAV,

Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6D, route de Trèves.

R. C. Luxembourg B 51.541.

Le bilan au 31 mars 2002, enregistré à Luxembourg, le 30 juillet 2002, vol. 571, fol. 69, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 septembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 septembre 2002.

Signature.

(66624/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 septembre 2002.

KEEP COOL S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-8077 Bertrange, 239, rue de Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 62.118.

Procès-verbal du conseil d'administration tenue en date du 11 avril 2002

L'assemblée débute à 17.00 heures sous la présidence de Monsieur Jacques A. Thorn, administrateur de sociétés, demeurant à Luxembourg.

Ordre du jour:

1) Nomination d'une directrice pour le débit de boissons alcooliques et non alcooliques avec établissement de restauration sis à Luxembourg, 70, avenue Guillaume, sous l enseigne TAVERNE BEL'AIR.

Après en avoir délibéré, le conseil d'administration a pris à l'unanimité la résolution suivante:

Première résolution

Conformément à l'article 10 des statuts de la société, le conseil d'administration procède à la nomination de Madame Corinne Provost, demeurant à Luxembourg, au titre de directrice pour le débit de boissons alcooliques et non alcooliques sis à Luxembourg, 70, avenue Guillaume, sous l enseigne TAVERNE BEL'AIR.

Conformément à l'article 9 des statuts de la société, Madame Corinne Provost peut engager la société moyennant signature conjointe d'un des administrateurs.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, le président déclare la séance levée.

Luxembourg, le 11 avril 2002.

F. Kohn / N. Brausch / J. A Thorn

Administrateurs délégués

Enregistré à Luxembourg, le 2 septembre 2002, vol. 573, fol. 83, case 3. – Reçu 12 euros.

Le Receveur ff. (signé): Signature.

(66611/000/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 septembre 2002.

LUXENERGIE, Société Anonyme.
Siège social: L-1855 Luxembourg, 23, avenue J.F. Kennedy.
R. C. Luxembourg B 34.538.

L'an deux mille deux, le sept août.

Par-devant Maître Frank Baden, notaire de résidence à Luxembourg.

S' est réunie:

L'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société anonyme LUXENERGIE, ayant son siège social à Luxembourg, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, sous le numéro B 34.538, constituée suivant acte reçu par le notaire soussigné en date du 19 juillet 1990, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 38 du 1^{er} février 1991 et dont les statuts ont été modifiés en dernier lieu suivant acte reçu par le notaire soussigné en date du 20 avril 1999, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 522 du 8 juillet 1999.

L'Assemblée est ouverte à dix heures sous la présidence de Monsieur Jürgen Steinhauser, directeur, demeurant à Strassen,

qui désigne comme secrétaire Madame Maggy Strauss, employée privée, demeurant à Garnich.

L'Assemblée choisit comme scrutateur Madame Arlette Siebenaler, employée privée, demeurant à Junglinster.

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I.- Que la présente Assemblée Générale Extraordinaire a pour

Ordre du jour:

1) Transfert du siège social de Strassen à L-1855 Luxembourg, 23, avenue J.F. Kennedy.

2) Modification afférente du premier alinéa de l'article 2 et de l'article 20 des statuts.

II.- Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence; cette liste de présence, après avoir été signée par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Resteront pareillement annexées aux présentes les procurations des actionnaires représentés, après avoir été paraphées ne varietur par les comparants.

III.- Que l'intégralité du capital social étant présente ou représentée à la présente assemblée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

IV.- Que la présente Assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

L'Assemblée Générale, après avoir délibéré, prend à l'unanimité des voix la résolution suivante:

Résolution unique

L'Assemblée décide de transférer le siège social de la Société de Strassen à L-1855 Luxembourg, 23, avenue J.-F. Kennedy.

En conséquence le premier alinéa de l'article 2 et l'article 20 des statuts sont modifiés et auront désormais la teneur suivante:

Art. 2. Premier alinéa. Le siège de la société est établi à Luxembourg.

Art. 20. L'assemblée générale annuelle se tiendra à Luxembourg, le troisième mardi du mois d'avril à dix heures du matin.

Si ce jour est un jour férié, l'assemblée sera reportée au jour ouvrable suivant à la même heure. Les assemblées générales se tiendront à Luxembourg, au siège social ou à tout autre endroit de la commune du siège social indiqué dans la convocation.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg en l'étude du notaire soussigné, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, les membres du bureau ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: J. Steinhauser, M. Strauss, A. Siebenaler et F. Baden.

Enregistré à Luxembourg, le 14 août 2002, vol. 13CS, fol. 82, case 2. – Reçu 12 euros.

Le Receveur ff. (signé): Kerger.

Pour expédition conforme, délivrée à la société sur demande aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 septembre 2002.

F. Baden.

(66609/200/57) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 septembre 2002.

LUXENERGIE, Société Anonyme.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 23, avenue J.F. Kennedy.

R. C. Luxembourg B 34.538.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 septembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 septembre 2002.

F. Baden.

(66610/200/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 septembre 2002.

ET-LUX, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2210 Luxembourg, 40, boulevard Napoléon 1^{er}.

R.C. Luxembourg B 87.607

Les associés ont pris à l'unanimité la décision de transférer le siège social de la société à l'adresse suivante: L-2210 Luxembourg, 40, boulevard Napoléon 1^{er}.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} août 2002.

Pour ET-LUX, S.à r.l.

FIDUCIAIRE FIBETRUST

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 5 septembre 2002, vol. 573, fol. 94, case 11. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(66613/770/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 septembre 2002.

SADILUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: Holzem.

R. C. Luxembourg B 58.283.

EXTRAIT

Il résulte de l'assemblée générale ordinaire tenue en date du 19 avril 2002 que:

la société EUROPE FIDUCIAIRE (LUXEMBOURG) S.A., experts-comptables, ayant son siège social à L-1361 Luxembourg, 9, rue de l'Ordre de la Couronne de Chêne, est nommée commissaire aux comptes en remplacement de la SOCIETE DE REVISION ET D'EXPERTISES S.C. Son mandat est de 6 ans et expirera lors de l'assemblée générale qui se tiendra dans l'année 2008.

Pour extrait sincère et conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 29 août 2002, vol. 573, fol. 73, case 12. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(66648/549/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 septembre 2002.

**IIC S.A., INDEPENDENT INTERNATIONAL CONSULTING EUROPE S.A.,
Société Anonyme en liquidation.**

Siège social: L-2210 Luxembourg, 38, boulevard Napoléon I^{er}.
R. C. Luxembourg B 74.561.

Constituée par acte passé par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 25 février 2000, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n° 425 du 15 juin 2000, modifiée par acte passé par-devant Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Hespérange, en date du 29 janvier 2002, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n° 876 du 8 juin 2002.

Assemblée Générale Extraordinaire du 29 août 2002

Il résulte de l'assemblée générale extraordinaire de la société INDEPENDENT INTERNATIONAL CONSULTING EUROPE S.A. en liquidation, tenue au siège social en date du 29 août 2002, que les actionnaires ont pris à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes pour les comptes annuels de 2000 et 2001.

1. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2000 et au 31 décembre 2001, ainsi que des rapports de gestion et du commissaire aux comptes.

2. Décharge pleine et entière a été accordée aux administrateurs (Monsieur Edouard Kuehnel, COSTALIN LTD, et BOULDER TRADE LTD) ainsi qu'au commissaire aux comptes (FIDUCIAIRE FIBETRUST) pour l'exercice de leurs fonctions respectives pour les bilans clôturant au 31 décembre 2000 et au 31 décembre 2001.

3. Le bénéfice de l'exercice 2000, de EUR 24.956,35 est affecté comme suit:

- Report à nouveau	21.856,35 EUR
- Réserve légale	3.100,- EUR
	24.956,35 EUR

4. Le bénéfice de l'exercice 2001, de EUR 5.894,40 est reporté à nouveau.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

INDEPENDENT INTERNATIONAL CONSULTING EUROPE S.A. en liquidation

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 5 septembre 2002, vol. 573, fol. 84, case 11. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(66615/770/30) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 septembre 2002.

**IIC S.A., INDEPENDENT INTERNATIONAL CONSULTING EUROPE S.A.,
Société Anonyme en liquidation.**

Siège social: L-2210 Luxembourg, 38, boulevard Napoléon I^{er}.
R. C. Luxembourg B 74.561.

Les bilans au 31 décembre 2000 et au 31 décembre 2001, enregistrés à Luxembourg, le 5 septembre 2002, vol. 573, fol. 94, case 11, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 septembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 septembre 2002.

Pour la société

FIDUCIAIRE FIBETRUST

(66741/770/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 septembre 2002.

BAU-INVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: Fentange.
R. C. Luxembourg B 27.968.

EXTRAIT

Il résulte de l'assemblée générale ordinaire tenue en date du 9 juillet 2002 que:

- l'assemblée accepte la démission de la société SOCIETE DE REVISION ET D'EXPERTISES S.C. de ses fonctions de commissaire aux comptes avec effet au 1^{er} janvier 2001 et lui donne décharge pour l'exercice de son mandat jusqu'à cette date,

- la société EUROPE FIDUCIAIRE (LUXEMBOURG) S.A., experts-comptables, ayant son siège social à L-1361 Luxembourg, 9, rue de l'Ordre de la Couronne de Chêne, est nommée nouveau commissaire aux comptes. Son mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2003.

Pour extrait sincère et conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 29 août 2002, vol. 573, fol. 73, case 12. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(66649/549/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 septembre 2002.

MARMOR S.A. HOLDING, Société Anonyme.

Siège social: L-2210 Luxembourg, 38, boulevard Napoléon 1^{er}.

R. C. Luxembourg B 35.748.

Constituée par acte passé par-devant Maître Réginald Neuman, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 14 décembre 1990, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n° 213 du 14 mai 1991.

Assemblée Générale Extraordinaire du 3 septembre 2002

Il résulte de l'assemblée générale extraordinaire de la société MARMOR S.A.H., tenue en date du 3 septembre 2002, au siège social, que les actionnaires ont pris à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

1. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 1999, au 31 décembre 2000 et au 31 décembre 2001, ainsi que des rapports de gestion et du commissaire aux comptes.

2. Décharge pleine et entière a été accordée aux administrateurs ainsi qu'au commissaire aux comptes pour l'exercice de leurs fonctions respectives pour les bilans clôturant au 31 décembre 1999, 2000 et 2001.

3. Le bénéfice de l'exercice 1999 de EUR 12.096,22 est reporté à nouveau.

La perte de l'exercice 2000 de EUR 2.502,24 est reportée à nouveau.

La perte de l'exercice 2001 de EUR 6.590,30 est reportée à nouveau.

4. La société continue son activité même après la perte de la totalité du capital social.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

MARMOR S.A. HOLDING

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 5 septembre 2002, vol.573, fol. 94, case 11. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(66616/770/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 septembre 2002.

MARMOR S.A. HOLDING, Société Anonyme.

Siège social: L-2210 Luxembourg, 38, boulevard Napoléon 1^{er}.

R. C. Luxembourg B 35.748.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 5 septembre 2002, vol. 573, fol. 94, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 septembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 septembre 2002.

Pour la société

FIDUCIAIRE FIBETRUST

(66617/770/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 septembre 2002.

MARMOR S.A. HOLDING, Société Anonyme.

Siège social: L-2210 Luxembourg, 38, boulevard Napoléon 1^{er}.

R. C. Luxembourg B 35.748.

Les bilans au 31 décembre 1999 et 31 décembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 5 septembre 2002, vol. 573, fol. 94, case 11, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 septembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 septembre 2002.

Pour la société

FIDUCIAIRE FIBETRUST

(66618/770/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 septembre 2002.

YZAUR INVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 67.518.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 5 septembre 2002, vol. 573, fol. 96, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 septembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 septembre 2002.

Signature.

(66630/677/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 septembre 2002.

HENDERSON MANAGEMENT S.A., Société Anonyme.

Registered office: L-5365 Munsbach, 1A, Parc d'Activité Syrdall.
R. C. Luxembourg B 22.848.

Minutes of the extraordinary general meeting of shareholders

An Extraordinary General Meeting of Shareholders was held at the registered office, 1A, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach, Luxembourg on Thursday, 13 June 2002 at 10 a.m.

Chairman: John Sutherland was elected as Chairman of the meeting.

Secretary: Lorna Ros was elected as Secretary of the meeting.

Scrutineer: Gudrun Siegle was elected as Scrutineer of the meeting.

Agenda:

1. To approve the distribution of an interim dividend.

List of attendance

The Chairman of the Meeting declared that it appeared from the attendance list signed by the elected officers that all shareholders were present or represented and that the shareholders and their representatives had knowledge of the agenda so that it was in order to proceed to discuss the agenda.

Resolution

1. To approve the distribution on an interim dividend

The Meeting approved the payment of an interim dividend of USD 187,500 per share amounting to a total of USD 18,750,000 with a payment date of 14 June 2002.

The Meeting was declared closed at 10.15 a.m.

Signature / Signature / Signature

Chairman / Secretary / Scrutineer

Enregistré à Luxembourg, le 30 juillet 2002, vol. 571, fol. 69, case 4. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(66620/000/27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 septembre 2002.

CARREE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2652 Luxembourg, 156, rue Albert Uden.
R. C. Luxembourg B 87.388.

Extrait de la réunion du conseil d'administration du 1^{er} août 2002

Le conseil d'administration, agissant en vertu des pouvoirs lui conférés par les statuts et par une résolution de l'assemblée générale de ce jour, nomme Monsieur Tom Meganck, employé privé, demeurant à L-2652 Luxembourg, 156, rue Albert Uden, comme administrateur-délégué en remplacement de Monsieur Wim Charpentier, avec pouvoir de signature individuelle.

Luxembourg, le 4 septembre 2002.

Enregistré à Luxembourg, le 4 septembre 2002, vol. 573, fol. 92, case 1. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(66627/298/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 septembre 2002.

CARREE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2652 Luxembourg, 156, rue Albert Uden.
R. C. Luxembourg B 87.388.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires tenue en date du 1^{er} août 2002 au siège social que:

1. la démission de Monsieur Wim Charpentier en tant qu'administrateur et administrateur-délégué a été acceptée et que décharge spécial lui a été donnée par l'Assemblée pour ses mandats jusqu'à ce jour;

2. la nomination de Monsieur Tom Meganck, employé privé, demeurant à L-2652 Luxembourg, 156, rue Albert Uden, comme administrateur a été acceptée avec effet à ce jour, son mandat expirant à l'issue de l'assemblée générale annuelle statutaire à tenir en l'an 2007.

3. le conseil d'administration a été autorisé à nommer Monsieur Tom Meganck administrateur-délégué en remplacement de Monsieur Wim Charpentier.

Luxembourg, le 4 septembre 2002.

Enregistré à Luxembourg, le 4 septembre 2002, vol. 573, fol. 92, case 1. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(66628/298/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 septembre 2002.

ESTERAFEL S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 32.141.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 5 septembre 2002, vol. 573, fol. 96, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 septembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 septembre 2002. Signature.
(66629/677/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 septembre 2002.

ESTERAFEL S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 32.141.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale des actionnaires de la société tenue en date du 29 juillet 2002 que:

1. Sont réélus aux postes d'administrateurs:

- Madame Joëlle Mamane, administrateur de sociétés, demeurant à Luxembourg;
- Monsieur Albert Aflalo, administrateur de sociétés, demeurant à Luxembourg;
- Mademoiselle Marie-Laure Aflalo, administrateur de sociétés, demeurant à Luxembourg.

Est réélue au poste de Commissaire aux comptes:

- MONTBRUN REVISION, S.à r.l., sise à Luxembourg.

Les mandats des administrateurs et du commissaire se termineront à l'issue de l'assemblée générale annuelle de 2008.

2. L'assemblée confirme le mandat d'administrateur-délégué de Madame Joëlle Mamane.

Pour extrait sincère et conforme

Enregistré à Luxembourg, le 5 septembre 2002, vol. 573, fol. 96, case 3. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(66636/677/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 septembre 2002.

FINANCE ORGANIZATIONS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1413 Luxembourg, 3, place Dargent.
R. C. Luxembourg B 14.354.

L'an deux mille deux, le sept août.

Par-devant Maître Frank Baden, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

Madame Diana Rossi, employée privée, demeurant à Elvange,
agissant en sa qualité de mandataire spéciale au nom et pour compte du Conseil d'Administration de la société anonyme FINANCE ORGANIZATIONS S.A., ayant son siège social à Luxembourg,
en vertu d'un pouvoir qui lui a été conféré par le Conseil d'Administration de ladite société en sa réunion du deux août deux mille deux.

Le procès-verbal de cette réunion restera, après avoir été paraphé ne varietur par la comparante et le notaire, annexé aux présentes pour être soumis avec elles à la formalité de l'enregistrement.

Laquelle comparante, ès qualité qu'elle agit, a requis le notaire instrumentant de documenter ses déclarations comme suit:

1) La société anonyme FINANCE ORGANIZATIONS S.A. a été constituée suivant acte notarié en date du 22 novembre 1976, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 287 du 21 décembre 1976 et les statuts en ont été modifiés en dernier lieu suivant acte reçu par le notaire soussigné, en date du 17 août 2001, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 180 du 1^{er} février 2002.

2) Le capital social de la société est actuellement fixé à quatre cent mille euros (400.000,- EUR), représenté par huit cents (800) actions d'une valeur nominale de cinq cents euros (500,- EUR) chacune.

3) Conformément à l'article trois des statuts, le capital autorisé est fixé à cinq millions d'euros (5.000.000,- EUR) qui sera représenté par dix mille (10.000) actions d'une valeur nominale de cinq cents euros (500,- EUR) chacune.

Le Conseil d'Administration est autorisé à augmenter en une ou plusieurs fois le capital souscrit à l'intérieur des limites du capital autorisé aux conditions et modalités qu'il fixera et à supprimer ou limiter le droit préférentiel de souscription des anciens actionnaires.

4) En sa réunion du 2 août 2002, le Conseil d'Administration de ladite société a décidé d'augmenter le capital social à concurrence de deux cent mille euros (200.000,- EUR) pour porter le capital social ainsi de son montant actuel de quatre cent mille euros (400.000,- EUR) à six cent mille euros (600.000,- EUR) par l'émission de quatre cents (400) actions nouvelles d'une valeur nominale de cinq cents euros (500,- EUR) chacune, jouissant des mêmes droits et avantages que les anciennes actions.

L'actionnaire minoritaire ayant renoncé à son droit préférentiel de souscription, le Conseil d'Administration a admis la société anonyme TYRON FINANCIAL S.A., société de droit des Iles Vierges Britanniques, ayant son siège social à Skelton Building, Main Street, Road Town, Tortola, British Virgin Islands, à la souscription des quatre cents (400) actions nouvelles que TYRON FINANCIAL S.A. a déclaré souscrire aux termes d'un bulletin de souscription daté du 1^{er} août 2002 qui restera annexé aux présentes.

Les actions nouvelles ainsi souscrites ont été entièrement libérées par un versement en espèces, de sorte que la somme de deux cent mille euros (200.000,- EUR) se trouve à la libre disposition de la société.

Les documents justificatifs de la souscription, de la renonciation du deuxième actionnaire et du versement en espèces ont été présentés au notaire soussigné, qui le constate expressément.

A la suite de l'augmentation de capital ainsi réalisée, le premier alinéa de l'article 3 des statuts est modifié et aura désormais la teneur suivante:

Art. 3. Premier alinéa. Le capital social est fixé à six cent mille euros (600.000,- EUR), représenté par mille deux cents (1.200) actions d'une valeur nominale de cinq cents euros (500,- EUR) chacune.

Evaluation des frais

Les parties comparantes évaluent le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de la présente augmentation de capital, approximativement à la somme de 3.500,- EUR.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, en l'étude du notaire soussigné, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la comparante, celle-ci a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: D. Rossi, F. Baden.

Enregistré à Luxembourg, le 14 août 2002, vol. 13CS, fol. 82, case 3. – Reçu 2.000 euros.

Le Receveur ff. (signé): Kerger.

Pour expédition conforme, délivrée à la société sur demande, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 septembre 2002.

F. Baden.

(66598/200/59) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 septembre 2002.

FINANCE ORGANIZATIONS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1413 Luxembourg, 3, place Dargent.

R. C. Luxembourg B 14.354.

—

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 septembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 septembre 2002.

F. Baden.

(66599/200/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 septembre 2002.

ANGIE FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 67.474.

—

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 5 septembre 2002, vol. 573, fol. 96, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 septembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 septembre 2002.

Signature.

(66631/677/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 septembre 2002.

COMMERCE ET SERVICE INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1128 Luxembourg, 29, Val Saint André.

R. C. Luxembourg B 52.646.

—

La soussigné, Madame Nada Zec certifie sa démission comme membre du conseil d'administration dans la société: COMMERCE ET SERVICE INTERNATIONAL S.A.

P.S. Sa démission date de l'année 1996, fait en confiance auprès de l'administrateur-délégué qui ne l'a jamais fait enregistrer.

N. Schleich-Zec.

Enregistré à Luxembourg, le 4 septembre 2002, vol. 573, fol. 91, case 12. – Reçu 12 euros.

Le Receveur ff. (signé): Signature.

(66637/999/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 septembre 2002.

ALGO LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 59.083.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 5 septembre 2002, vol. 573 fol. 96, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 septembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 septembre 2002.

Signature.

(66632/677/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 septembre 2002.

ALGO LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 59.083.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires tenue en date du 1^{er} juillet 2002 que:

1. Sont réélus aux postes d'administrateurs:

- Madame Joëlle Mamane, administrateur de sociétés, demeurant à Luxembourg;
- Monsieur Albert Aflalo, administrateur de sociétés, demeurant à Luxembourg;
- Monsieur Patrick Aflalo, administrateur de sociétés, demeurant à Luxembourg.

Est réélue au poste de Commissaire aux comptes:

- MONTBRUN REVISION, S.à r.l., ayant son siège social à Luxembourg.

Leurs mandats prendront fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle de 2008.

Pour extrait sincère et conforme

Enregistré à Luxembourg, le 5 septembre 2002, vol. 573, fol. 96, case 3. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(66635/677/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 septembre 2002.

XERIAL INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.

R. C. Luxembourg B 53.572.

Les comptes consolidés au 31 décembre 1998, enregistrés à Luxembourg, le 3 septembre 2002, vol. 573, fol. 84, case 9, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 septembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 septembre 2002.

CITCO (LUXEMBOURG S.A.).

(66642/710/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 septembre 2002.

XERIAL INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.

R. C. Luxembourg B 53.572.

Extrait des Minutes de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires qui s'est tenue le 26 juillet 2002

A l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires de XERIAL INVESTMENTS S.A. (la «Société»), il a été décidé comme suit:

- d'approuver le rapport de gestion et le rapport du Commissaire aux Comptes au 31 décembre 1998;
- d'approuver le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 1998;
- d'affecter les résultats comme suit:

* perte à reporter: LUF 211.552,-.

- d'accorder décharge pleine et entière aux Administrateurs et Commissaire aux Comptes pour toutes opérations effectuées jusqu'à la date du 31 décembre 1998.

Luxembourg, le 26 juillet 2002.

LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A.

Administrateur-délégué

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 3 septembre 2002, vol. 573, fol. 84, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(66643/710/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 septembre 2002.

SOFININVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 56.190.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 5 septembre 2002, vol. 573, fol. 96, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 septembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 septembre 2002.

Signature.

(66633/677/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 septembre 2002.

SOFININVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 56.190.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires de la société tenue en date du 1^{er} juillet 2002 que:

1. Sont réélus aux postes d'administrateurs:

- Madame Joëlle Mamane, administrateur de sociétés, demeurant à Luxembourg;
- Monsieur Albert Aflalo, administrateur de sociétés, demeurant à Luxembourg;
- Monsieur Patrick Aflalo, administrateur de sociétés, demeurant à Luxembourg.

Est réélue au poste de Commissaire aux comptes:

- MONTBRUN REVISION, S.à r.l., ayant son siège social à Luxembourg.

Leurs mandats prendront fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle de 2008.

Pour extrait sincère et conforme

Enregistré à Luxembourg, le 5 septembre 2002, vol. 573, fol. 96, case 3. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(66634/677/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 septembre 2002.

MACBAKER ASSOCIATES EUROPE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.
R. C. Luxembourg B 72.154.

Les comptes consolidés au 31 décembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 3 septembre 2002, vol. 573, fol. 84, case 9, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 septembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 septembre 2002.

CITCO (LUXEMBOURG S.A.).

(66638/710/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 septembre 2002.

MACBAKER ASSOCIATES EUROPE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.
R. C. Luxembourg B 72.154.

Extrait des Minutes de l'Assemblée Générale Ordinaire des Associés qui s'est tenue le 22 juillet 2002

A l'Assemblée Générale Ordinaire des Associés de MACBAKER ASSOCIATES EUROPE, S.à r.l. (la «Société»), il a été décidé comme suit:

- d'approuver le rapport de gestion au 31 décembre 2000;
- d'approuver le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 2000;
- d'affecter les résultats comme suit:

* perte à reporter: EUR 4,61

- d'accorder décharge pleine et entière aux Gérants pour toutes opérations effectuées jusqu'à la date du 31 décembre 2000.

Luxembourg, le 22 juillet 2002.

LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A. / T.C.G. GESTION S.A.

Gérant / Gérant

Signatures / Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 3 septembre 2002, vol. 573, fol. 84, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(66639/710/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 septembre 2002.

MACBAKER ASSOCIATES EUROPE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.
R. C. Luxembourg B 72.154.

Les comptes consolidés au 31 décembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 3 septembre 2002, vol. 573, fol. 84, case 9, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 septembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 septembre 2002.

CITCO (LUXEMBOURG S.A.).

(66640/710/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 septembre 2002.

MACBAKER ASSOCIATES EUROPE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.
R. C. Luxembourg B 72.154.

Extrait des Minutes de l'Assemblée Générale Ordinaire des Associés qui s'est tenue le 23 juillet 2002

A l'Assemblée Générale Ordinaire des Associés de MACBAKER ASSOCIATES EUROPE, S.à r.l. (la «Société»), il a été décidé comme suit:

- d'approuver le rapport de gestion au 31 décembre 2001;
- d'approuver le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 2001;
- d'affecter les résultats comme suit:

* perte à reporter: EUR 66.607,60

- d'accorder décharge pleine et entière aux Gérants pour toutes opérations effectuées durant l'exercice social clôturant au 31 décembre 2001.

Luxembourg, le 23 juillet 2002.

LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A. / T.C.G. GESTION S.A.

Gérant / Gérant

Signatures / Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 3 septembre 2002, vol. 573, fol. 84, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(66641/710/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 septembre 2002.

AMLETO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4605 Differdange, 29, rue Adolf Krieps.
Société constituée le 23 mai 2000 suivant acte du notaire Kessler d'Esch-sur-Alzette.

Cession de parts

Par la présente Mademoiselle Lorella Chiappini, actionnaire à 50% de la société AMLETO, S.à r.l. déclare céder 250 parts à Monsieur Amleto Chiappini au prix de 250.000,- LUF (deux cent cinquante mille).

Avec la présente cession Mademoiselle Lorella Chiappini, n'est plus actionnaire de la société.

Avec la présente cession Monsieur Amleto Chiappini est propriétaire à 100% de la société et il est responsable de tous les frais que la société est redevable à ce jour.

Le 7 mai 2001.

Lu et approuvé

A. Chiappini / L. Chiappini

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 2 septembre 2002, vol. 324, fol. 99, case 8. – Reçu 12 euros.

Le Receveur ff. (signé): Signature.

(66644/000/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 septembre 2002.

CONCEPT ELECT BENELUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4032 Esch-sur-Alzette, Domaine Schlassgoart.
R. C. Luxembourg B 58.310.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Esch-sur-Alzette, le 30 août 2002, vol. 324, fol. 98, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 septembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

Pour CONCEPT ELECT BENELUX S.A.

Signature

(66645/597/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 septembre 2002.

H & C°, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 45, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 64.539.

—
Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Esch-sur-Alzette, le 30 août 2002, vol. 324, fol. 98, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 septembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

Pour *H & C°, S.à r.l.*

Signature

(66646/597/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 septembre 2002.

COLOUR IDENTIFICATION SYSTEMS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 45, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 55.590.

—
Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Esch-sur-Alzette, le 30 août 2002, vol. 324, fol. 98, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 septembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

Pour *COLOUR IDENTIFICATION SYSTEMS S.A.*

Signature

(66647/597/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 septembre 2002.

MALERTEAM GRÜN, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5470 Wellenstein, 6, rue de Mondorf.
R. C. Luxembourg B 81.051.

—
EXTRAIT

Il résulte d'un contrat de cession de parts sociales du 26 août 2002, que les associés Gerd Grün, maître-peintre, et Françoise Schneider, employée privée, les deux demeurant à D-66693 Mettlach, Bohnenstrasse 13, ont cédé avec effet immédiat l'intégralité des parts sociales qu'ils détenaient dans la société MALERTEAM GRÜN, S.à r.l., établie et ayant son siège social à L-5470 Wellenstein, 6, rue de Mondorf, à Monsieur Bernard Friquet, demeurant à F-57730 Hettange-Grande, 3, rue de Kanffen.

Pour extrait conforme aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 septembre 2002.

Signature

Le mandataire des cédants

Enregistré à Luxembourg, le 5 septembre 2002, vol. 573, fol. 97, case 7. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(66650/000/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 septembre 2002.

MALERTEAM GRÜN, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5470 Wellenstein, 6, rue de Mondorf.
R. C. Luxembourg B 81.051.

—
EXTRAIT

Il résulte d'une lettre du 27 août 2002, adressée par Monsieur Gerd Grün, maître-peintre, demeurant à D-66693 Mettlach, Bohnenstrasse 13, à la société MALERTEAM GRÜN, S.à r.l., établie et ayant son siège social à L-5470 Wellenstein, 6, rue de Mondorf, que Monsieur Gerd Grün, préqualifié, a démissionné avec effet immédiat de sa fonction de gérant administratif et technique de la société MALERTEAM GRÜN, S.à r.l., préqualifiée.

Pour extrait conforme délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 septembre 2002.

Signature

Le mandataire du gérant démissionnaire

Enregistré à Luxembourg, le 5 septembre 2002, vol. 573, fol. 97, case 7. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(66651/000/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 septembre 2002.

MACLE S.A. HOLDING, Société Anonyme Holding.Siège social: L-1117 Luxembourg, 26B, rue Albert 1^{er}.*Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires du 6 mai 2002*

L'assemblée générale ordinaire des actionnaires a eu lieu en ce jour 6 mai 2002 à 11.00 heures à Luxembourg.

La présidence est assurée par Monsieur Jacques Meraldi.

Le président nomme scrutateur Madame Barbe Beidler et secrétaire Madame Josette Elvinger.

L'assemblée générale approuve ces mandats.

L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

- 1) Communication des rapports du conseil d'administration et du commissaire
- 2) Approbation du bilan et du compte de pertes et profits au 31 décembre 2001
- 3) Affectation des résultats
- 4) Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire pour l'exercice écoulé
- 5) Elections statutaires
- 6) Divers

D'une liste de présence ci-annexée, il ressort que tous les actionnaires sont présents. L'assemblée pour laquelle tout le capital social est donc représenté est ainsi légalement réunie et prend les décisions suivantes:

1) + 2) L'assemblée générale, après rapport du commissaire et du conseil d'administration approuve le bilan et le compte de pertes et profits au 31 décembre 2001.

3) L'assemblée à l'unanimité décide le report à nouveau du résultat de l'exercice 2001.

4) L'assemblée donne décharge aux administrateurs et au commissaire pour l'exercice écoulé.

5) L'assemblée à l'unanimité décide de, en remplacement de Monsieur Weistroffer qui n'a plus présenté sa candidature, nommer comme nouvel administrateur Mademoiselle Joëlle Pierret, licenciée en droit, domiciliée à Luxembourg et ceci pour la période de trois ans.

L'assemblée pour le surplus et à l'unanimité réélit pour une nouvelle période de trois ans les administrateurs Monsieur Jacques Meraldi et Madame Barbe Beidler ainsi que le commissaire Monsieur Rudy Gerbes.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et aucune question n'ayant été posée sub 6), Monsieur le président lève la séance à 12.00 heures.

J. Meraldi / B. Beidler / J. Elvinger

Le président / Le scrutateur / Le secrétaire

Enregistré à Luxembourg, le 30 août 2002, vol. 573, fol. 80, case 3. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(66652/261/34) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 septembre 2002.

KIDDE LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital souscrit: 15.000,- USD.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 20, rue Eugène Ruppert.

R. C. Luxembourg B 83.474.

L'associé unique de KIDDE LUXEMBOURG, S.à r.l. a, en date du 2 septembre 2002, décidé de transférer le siège de la société du 398, route d'Esch, L-1471 Luxembourg au 20, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 septembre 2002.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 5 septembre 2002, vol. 573, fol. 94, case 12. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(66693/581/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 septembre 2002.

KIDDE LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital souscrit: 15.000,- USD.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 20, rue Eugène Ruppert.

R. C. Luxembourg B 83.474.

En date du 18 octobre 2001, la nouvelle dénomination de la société BURNGREAVE, associé unique de la société KIDDE LUXEMBOURG, S.à r.l., est devenue KIDDE IRELAND FINANCE.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 septembre 2002.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 5 septembre 2002, vol. 573, fol. 94, case 12. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(66694/581/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 septembre 2002.

INNOVA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1117 Luxembourg, 26B, rue Albert 1^{er}.
R. C. Luxembourg B 16.290.

Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires du 3 mai 2002 remis au 17 juillet 2002

L'assemblée générale ordinaire des actionnaires a eu lieu en ce jour le 17 juillet 2002 à 15.00 heures à Luxembourg.

La présidence est assurée par Monsieur Alphonse Serrig.

Le président nomme scrutateur Mademoiselle Joëlle Pierret et secrétaire Madame Barbe Beidler.

L'assemblée générale approuve ces mandats.

L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

- 1) Communication des rapports du conseil d'administration et du commissaire
- 2) Approbation du bilan et du compte de pertes et profits au 31 décembre 2001
- 3) Affectation des résultats
- 4) Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire pour l'exercice écoulé
- 5) Elections statutaires
- 6) Divers

D'une liste de présence ci-annexée, il ressort que tous les actionnaires sont présents. L'assemblée pour laquelle tout le capital social est donc représenté est ainsi légalement réunie et prend les décisions suivantes:

1) + 2) L'assemblée générale, après rapport du commissaire et du conseil d'administration approuve le bilan et le compte de pertes et profits au 31 décembre 2001

3) L'assemblée à l'unanimité décide le report à nouveau du résultat de l'exercice 2001.

4) L'assemblée donne décharge aux administrateurs et au commissaire pour l'exercice écoulé.

5) L'assemblée à l'unanimité décide de, en remplacement de Monsieur Weistroffer qui a démissionné, nommer comme nouvel administrateur Mademoiselle Joëlle Pierret, Maître en droit, domiciliée à Luxembourg et ceci pour la période de deux ans.

L'assemblée à l'unanimité désigne pour une nouvelle période de 1 an comme commissaire Monsieur Rudy Gerbes demeurant à L-5429 Hettermillen.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et aucune question n'ayant été posée sub 6), Monsieur le président lève la séance à 16.00 heures.

A. Serrig / J. Pierret / B. Beidler

Le président / Le scrutateur / Le secrétaire

Enregistré à Luxembourg, le 30 août 2002, vol. 573, fol. 80, case 3. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(66653/261/35) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 septembre 2002.

GLOBAL AIR MOVEMENT (LUXEMBOURG), S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: € 4.375.000,-.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 398, route d'Esch.

R. C. Luxembourg B 84.001.

Madame le Préposé du Registre de Commerce, est requise d'inscrire que, suite aux transferts de parts sociales ordinaires suivants intervenus le 23 août 2002:

COMPASS PARTNERS EUROPEAN EQUITY FUND (BERMUDA), L.P., une société ayant son siège social à 6 Front Street, Hamilton, HM11, Bermudes, détenant 110.727 parts sociales de la Société, a transféré 14.772 parts sociales de la Société à CIBC WORLD MARKETS Plc, une société ayant son siège social à Cottons Centre, Cottons Lane, London SE1 2QL, England, 9.848 parts sociales de la Société à DuPont PENSION TRUST, une société ayant son siège social à Delaware Corporate Center, One Righter Parkway, Suite 3200, Wilmington, DE 19803, USA, 4.924 parts sociales de la Société à WILTON PRIVATE EQUITY FUND LLC, une société ayant son siège social à 2 International Place, Boston, MA 02110, USA et 3.027 parts sociales de la Société à GENERAL ELECTRIC CAPITAL CORPORATION, une société ayant son siège social à 401 Merritt Seven, 2nd Floor, Norwalk, CT 06851, USA.

COMPASS PARTNERS EUROPEAN EQUITY INVESTORS L.P., une société ayant son siège social à 1209 Orange Street, Wilmington, Count of New Castle, DE 19801, (USA) («CPEEI»), détenant 754 parts sociales de la Société, a transféré 101 parts sociales de la Société à CIBC WORLD MARKETS Plc, prénommée, 67 parts sociales de la Société à DuPont PENSION TRUST, prénommée, 34 parts sociales à WILTON PRIVATE EQUITY FUND LLC, prénommée, et 21 parts sociales à GENERAL ELECTRIC CAPITAL CORPORATION, prénommée.

COMPASS PARTNERS 2000 FUND L.P., une société ayant son siège social à 1209 Orange Street, Wilmington, Count of New Castle, DE 19801, (USA) («CP2000»), détenant 150 parts sociales de la Société, a transféré 20 parts sociales de la Société à CIBC WORLD MARKETS Plc, prénommée, 13 parts sociales de la Société à DuPont PENSION TRUST, prénommée, 7 parts sociales de la Société à WILTON PRIVATE EQUITY FUND LLC, prénommée, et 4 parts sociales de la Société à GENERAL ELECTRIC CAPITAL CORPORATION, prénommée.

la composition du capital social de la Société est désormais la suivante:

1) COMPASS PARTNERS EUROPEAN EQUITY FUND (BERMUDA) L.P., une société ayant son siège social à 6 Front Street, Hamilton HM11, Bermudes détenant 78.156 parts sociales ordinaires;

2) COMPASS PARTNERS EUROPEAN EQUITY INVESTORS, L.P., une société ayant son siège social à 1209 Orange Street, Wilmington, Conté de New Castle, DE 198701, USA détenant 531 parts sociales ordinaires;

3) COMPASS PARTNERS 2000 FUND, L.P., une société ayant son siège social à 1209 Orange Street, Wilmington, Comté de New Castle, DE 198701, Etats-Unis d'Amérique détenant 106 parts sociales ordinaires;

4) GLOBAL AIR MOVEMENT (BERMUDA) L.P., une société ayant son siège social à 6 Front Street, Hamilton HM11, Bermudes détenant 51.409 parts sociales ordinaires;

5) CIBC WORLD MARKETS Plc, une société ayant son siège social à Cottons Centre, Cottons Lane, London SE1 2QL, Angleterre détenant 14.893 parts sociales ordinaires;

6) DuPont PENSION TRUST, Delaware Corporate Center, One Righter Oarkway, Suite 3200, Wilmington, DE 19803, USA détenant 9.928 parts sociales ordinaires;

7) WILTON PRIVATE EQUITY FUND LLC, une société ayant son siège social à 2 International Place, Boston, MA 02110, USA détenant 4.965 parts sociales ordinaires;

8) GENERAL ELECTRIC CAPITAL CORPORATION, une société ayant son siège social à 401 Merritt Seven, 2nd Floor, Norwalk, CT 06851, USA détenant 3.052 parts sociales ordinaires;

9) Hannu Paitula, cadre dirigeant, résidant à Tobelstrasse 12, CH-8708 Menedorf, Suisse détenant 3.500 parts sociales ordinaires;

10) Ove Blomfelt, cadre dirigeant, résidant à Hans Roellish 24B, CH-8127 Forch, Suisse détenant 1.167 parts sociales ordinaires;

11) Carl Sverdrup, cadre dirigeant, résidant à Bunishaferstrasse 174 à CH-8705 Reld Meiten, Suisse détenant 1.167 parts sociales ordinaires;

12) Reijo Kohonen, cadre dirigeant, résidant à Reuunonitty UAI, Fin-02200 Espoo, Finlande détenant 817 parts sociales ordinaires;

13) Stephen Mirrington, cadre dirigeant, résidant à 52 Oaklodge Tye, Springfield, Chelmsford, Essex, CM1 6G, Royaume-Uni détenant 350 parts sociales ordinaires;

14) Steven Knowles, cadre dirigeant, résidant à 32 Howards Croft, Colchester, Essex, Angleterre détenant 583 parts sociales ordinaires;

15) Alan Butcher, cadre dirigeant, résidant à «Conney», Garden City, Harwich Road, Lombard, Nr. Manningtree, Essex, C011 2JS, Angleterre détenant 817 parts sociales ordinaires;

11) Kai Suominen, cadre dirigeant, résidant à Keitamotie/6D, Fin-0300 Vantaa, Finlande détenant 1.167 parts sociales ordinaires;

12) Magne Thorslund, cadre dirigeant, résidant à Skarvagen 59, S-60385 Norrköping, Suède, détenant 875 parts sociales ordinaires;

13) Roland Andersson, cadre dirigeant, résidant à Ouve Kuevngaten 10, S-554-47 Jonköping, Suède détenant 1.167 parts sociales ordinaires; et

14) Geoff Sheard, cadre dirigeant, résidant à The Chapterhouse, Clapham Park, Clapham, Bedford, MK41 6GY Angleterre détenant 350 parts sociales ordinaires.

Pour extrait sincère et conforme

Signature

Un Mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 5 septembre 2002, vol. 573, fol. 98, case 5. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(66655/253/71) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 septembre 2002.

GLOBAL AIR MOVEMENT (LUXEMBOURG), S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: € 4.375.000,-

Siège social: L-1471 Luxembourg, 398, route d'Esch.

R. C. Luxembourg B 84.001.

EXTRAIT

En date du 23 août 2002 ont eu lieu les transferts de parts sociales suivants:

COMPASS PARTNERS EUROPEAN EQUITY FUND (BERMUDA), L.P., une société ayant son siège social à 6 Front Street, Hamilton, HM11, Bermudes, détenant 110.727 parts sociales de la Société, a transféré 14.772 parts sociales de la Société à CIBC WORLD MARKETS Plc, une société ayant son siège social à Cottons Centre, Cottons Lane, London SE1 2QL, England, 9.848 parts sociales de la Société à DuPont PENSION TRUST, une société ayant son siège social à Delaware Corporate Center, One Righter Parkway, Suite 3200, Wilmington, DE 19803, USA, 4.924 parts sociales de la Société à WILTON PRIVATE EQUITY FUND LLC, une société ayant son siège social à 2 International Place, Boston, MA 02110, USA et 3.027 parts sociales de la Société à GENERAL ELECTRIC CAPITAL CORPORATION, une société ayant son siège social à 401 Merritt Seven, 2nd Floor, Norwalk, CT 06851, USA.

COMPASS PARTNERS EUROPEAN EQUITY INVESTORS L.P., une société ayant son siège social à 1209 Orange Street, Wilmington, Count of New Castle, DE 19801, (USA), détenant 754 parts sociales de la Société, a transféré 101 parts sociales de la Société à CIBC WORLD MARKETS Plc, prénommée, 67 parts sociales de la Société à DuPont PENSION TRUST, prénommée, 34 parts sociales à WILTON PRIVATE EQUITY FUND LLC, prénommée, et 21 parts sociales à GENERAL ELECTRIC CAPITAL CORPORATION, prénommée.

COMPASS PARTNERS 2000 FUND L.P., une société ayant son siège social à 1209 Orange Street, Wilmington, Count of New Castle, DE 19801, (USA), détenant 150 parts sociales de la Société, a transféré 20 parts sociales de la Société à CIBC WORLD MARKETS Plc, prénommée, 13 parts sociales de la Société à DuPont PENSION TRUST, prénommée,

7 parts sociales de la Société à WILTON PRIVATE EQUITY FUND LLC, prénommée, et 4 parts sociales de la Société à GENERAL ELECTRIC CAPITAL CORPORATION, prénommée.

Pour extrait sincère et conforme

Pour publication

Signature

Un Mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 5 septembre 2002, vol. 573, fol. 98, case 5. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(66656/253/33) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 septembre 2002.

SUBSEA 7 (LUXEMBOURG), S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: 11.022,- USD.

Siège social: L-2134 Luxembourg, 58, rue Charles Martel.

R. C. Luxembourg B 87.470.

Extrait des résolutions de l'associé unique de la Société en date du 22 août 2002

L'associé unique de la Société a décidé de nommer Monsieur Georges Michel Baritiu, résidant à 21, rue Jouvencel, Paris, France en tant que gérant de la Société, à compter du 22 août 2002 pour une durée illimitée.

La Société est désormais gérée par un conseil de gérance composé de Monsieur Douglas Lawrie et Monsieur Georges Michel Baritiu.

Pour extrait sincère et conforme

Pour publication et réquisition

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 5 septembre 2002, vol. 573, fol. 98, case 5. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(66657/253/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 septembre 2002.

ROSARISTY SOPARFI, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.

R. C. Luxembourg B 65.825.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 4 septembre 2002, vol. 573, fol. 90, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 septembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signatures

Le gérant

(66664/535/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 septembre 2002.

ROSARISTY SOPARFI, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.

R. C. Luxembourg B 65.825.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 4 septembre 2002, vol. 573, fol. 90, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 septembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signatures

Le gérant

(66665/535/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 septembre 2002.

ROSARISTY SOPARFI, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.

R. C. Luxembourg B 65.825.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 4 septembre 2002, vol. 573, fol. 90, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 septembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signatures

Le gérant

(66666/535/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 septembre 2002.

VERMIETUNGSGESELLSCHAFT OBJEKT KIRCHBERG mbH,

Gesellschaft mit beschränkter Haftung.

Gesellschaftskapital: 12.394,6762 EUR.

Gesellschaftssitz: L-1511 Luxemburg, 121, avenue de la Faiënerie.

H. R. Luxemburg B 17.574.

—
AUSZUG

Mit Datum vom 1. August 2002 hat die Gesellschaft RENTIGRUPO INTERNATIONAL HOLDING S.A., mit Sitz in L-1511 Luxemburg, 121, avenue de la Faiënerie fünfundzwanzig (25) Anteile der VERMIETUNGSGESELLSCHAFT OBJEKT KIRCHBERG mbH an die DEKA IMMOBILIEN INVESTMENT GmbH, mit Sitz in D-60325 Frankfurt am Main, Mainzer Landstr. 16, abgetreten.

Die VERMIETUNGSGESELLSCHAFT OBJEKT KIRCHBERG mbH hat die Abtretung der Anteile angenommen.

Mit vorgenannter Abtretung ist die DEKA IMMOBILIEN INVESTMENT GmbH nun Eigentümerin aller fünfhundert (500) Anteile an der VERMIETUNGSGESELLSCHAFT OBJEKT KIRCHBERG mbH.

Luxemburg, den 4. September 2002.

Für die Richtigkeit des Auszugs

Für Requisition und Veröffentlichung

Unterschrift

Ein Bevollmächtigter

Enregistré à Luxembourg, le 5 septembre 2002, vol. 573, fol. 98, case 5. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(66658/253/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 septembre 2002.

GHAZALI FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 62.257.

—
Extrait des résolutions prises lors du Conseil d'Administration du 25 février 2002

Le conseil prend note du transfert du siège social de la Société, avec effet au 25 février 2002 au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg.

GHAZALI FINANCE S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 5 septembre 2002, vol. 573, fol. 95, case 2. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(66659/795/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 septembre 2002.

SANU HOLDING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.

R. C. Luxembourg B 65.857.

—
Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 4 septembre 2002, vol. 573, fol. 90, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 septembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature

Le gérant

(66667/535/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 septembre 2002.

SANU HOLDING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.

R. C. Luxembourg B 65.857.

—
Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 4 septembre 2002, vol. 573, fol. 90, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 septembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature

Le gérant

(66668/535/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 septembre 2002.

SANU HOLDING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 65.857.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 4 septembre 2002, vol. 573, fol. 90, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 septembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature

Le gérant

(66669/535/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 septembre 2002.

IFI RE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1255 Luxembourg, 48, rue de Bragance.
R. C. Luxembourg B 42.750.

Extrait des résolutions prises lors du Conseil d'Administration du 25 février 2002

Le conseil prend note du transfert du siège social de la Société, avec effet au 25 février 2002 au 48, rue de Bragance, L-1255 Luxembourg.

IFI RE S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 5 septembre 2002, vol. 573, fol. 95, case 2. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(66660/795/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 septembre 2002.

ANAIT BERATER S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1520 Luxembourg, 6, rue Adolphe Fischer.
R. C. Luxembourg B 37.722.

*Extrait des résolutions de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires
tenue au siège social de la société, le 19 août 2002*

- Les comptes au 31 décembre 2000 et au 31 décembre 2001 sont approuvés à l'unanimité;
- L'assemblée donne décharge aux administrateurs et au commissaire et renouvelle leurs mandats jusqu'à l'issue de la prochaine assemblée statutaire. Il s'agit de:

- Monsieur Steven Georgala;

- Monsieur John B. Mills;

- SOLON DIRECTOR LIMITED.

Commissaire:

FIDUCIAIRE NATIONALE, S.à r.l. avec siège social au 2 rue de l'Avenir, L-1147 Luxembourg.

- Par votes spéciaux en vue de remplir les conditions requises par l'article 100 de la loi de 1915 telle que modifiée, sur les sociétés commerciales, l'assemblée générale après délibération décide de poursuivre les activités de la Société malgré le fait que les pertes accumulées au 31 décembre 2000 et 31 décembre 2001 dépassent 75 % du capital souscrit de la Société.

Luxembourg, le 19 août 2002.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 3 septembre 2002, vol. 573, fol. 86, case 7. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(66661/631/27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 septembre 2002.

ANAIT BERATER S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1520 Luxembourg, 6, rue Adolphe Fischer.
R. C. Luxembourg B 37.722.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 3 septembre 2002, vol. 573, fol. 86, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 septembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

(66662/631/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 septembre 2002.

ANAIT BERATER S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1520 Luxembourg, 6, rue Adolphe Fischer.
R. C. Luxembourg B 37.722.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 3 septembre 2002, vol. 573, fol. 86, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 septembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

(66663/631/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 septembre 2002.

ELFA HOLDING S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 67.482.

EXTRAIT

Aucun actionnaire ne s'étant présenté à l'assemblée générale extraordinaire du 29 août 2002 convoquée par lettre recommandée, les comptes arrêtés par le Conseil d'administration au 31 décembre 1999 et au 31 décembre 2000 n'ont pu être approuvés.

Les démissions des administrateurs et du commissaire aux comptes sont actées.

Aucun candidat ne s'étant présenté, les postes restent vacants.

Le siège de la société a été dénoncé avec effet au 22 août 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 août 2002.

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE

Société Anonyme

Banque domiciliataire

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 5 septembre 2002, vol. 573, fol. 95, case 12. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(66670/793/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 septembre 2002.

COFISI S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 32, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 22.680.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de la réunion du Conseil d'administration tenue en date du 2 mai 2002 que:

Délibération

Le Conseil d'administration procède à la nomination de Monsieur Francesco Signorio, directeur de sociétés, demeurant à Luxembourg, aux fonctions de Président du Conseil d'Administration et d'Administrateur-délégué pour un terme allant jusqu'à la prochaine Assemblée générale ordinaire.

L'Administrateur-délégué aura tous pouvoirs de signature individuelle dans la gestion journalière ainsi que dans tous les rapports avec les banques.

Pour extrait conforme, délivré sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 septembre 2002.

Pour modification

Pour la société

Le Conseil d'administration

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 4 septembre 2002, vol. 573, fol. 94, case 1. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(66671/000/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 septembre 2002.

COFISI S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 32, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 22.680.

Le bilan de la société au 31 décembre 2001, ainsi que l'affectation du résultat, enregistrés à Luxembourg, le 2 septembre 2002, vol. 573, fol. 82, case 8, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 septembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de la réunion de l'Assemblée générale ordinaire tenue en date du 2 mai 2002 que:

Délibération

L'Assemblée approuve les comptes annuels au 31 décembre 2001.

Par vote spécial, l'Assemblée accorde décharge pleine et entière aux Administrateurs et au Commissaire aux comptes pour l'exécution de leur mandat jusqu'au 31 décembre 2001.

L'Assemblée élit le nouveau Conseil d'Administration ainsi que le Commissaire aux comptes pour un terme allant jusqu'à la prochaine Assemblée générale ordinaire:

Administrateur:

Monsieur Francesco Signorio, directeur de société, demeurant à Luxembourg.

Administrateur:

Monsieur Jean-Luc Jourdan, directeur de société, demeurant à Neuhaeusgen.

Administrateur:

Maître René Faltz, avocat à la Cour, demeurant à Luxembourg.

Commissaire aux comptes:

ERNST & YOUNG S.A., avec siège social à Munsbach.

L'Assemblée autorise le Conseil d'Administration à nommer pour:

Président et Administrateur-délégué: Monsieur Francesco Signorio.

Pour extrait conforme, délivré sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 septembre 2002.

Pour la société

Le Conseil d'administration

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 2 septembre 2002, vol. 573, fol. 82, case 8. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(66672/000/36) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 septembre 2002.

EUROCOFISI S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 32, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 24.931.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de la réunion du Conseil d'administration tenue en date du 17 mai 2002 que:

Délibération

Le Conseil d'administration procède à la nomination de Monsieur Francesco Signorio, directeur de sociétés, demeurant à Luxembourg, aux fonctions de Président du Conseil d'Administration et d'Administrateur-délégué pour un terme allant jusqu'à la prochaine Assemblée générale ordinaire.

L'Administrateur-délégué aura tous pouvoirs de signature individuelle dans la gestion journalière ainsi que dans tous les rapports avec les banques.

Pour extrait conforme, délivré sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 septembre 2002.

Pour modification

Pour la société

Le Conseil d'administration

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 2 septembre 2002, vol. 573, fol. 82, case 8. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(66673/000/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 septembre 2002.

EUROCOFISI S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 32, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 24.931.

—
Le bilan de la société au 31 décembre 2001, ainsi que l'affectation du résultat, enregistrés à Luxembourg, le 2 septembre 2002, vol. 573, fol. 82, case 8, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 septembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de la réunion de l'Assemblée générale ordinaire tenue en date du 17 mai 2002 que:

DELIBERATION

L'Assemblée approuve les comptes annuels au 31 décembre 2001.

Par vote spécial, l'Assemblée accorde décharge pleine et entière aux Administrateurs et au Commissaire aux comptes pour l'exécution de leur mandat jusqu'au 31 décembre 2001.

L'Assemblée élit le nouveau Conseil d'Administration ainsi que le Commissaire aux comptes pour un terme allant jusqu'à la prochaine Assemblée générale ordinaire:

Administrateur:

Monsieur Francesco Signorio, directeur de sociétés, demeurant à Luxembourg.

Administrateur:

Monsieur Jean-Luc Jourdan, directeur de société, demeurant à Neuhaeusgen.

Administrateur:

Maître René Faltz, avocat à la Cour, demeurant à Luxembourg.

Commissaire aux comptes:

ERNST & YOUNG S.A., avec siège social à Munsbach.

L'Assemblée autorise le Conseil d'Administration à nommer pour:

Président du Conseil d'administration et Administrateur-délégué: Monsieur Francesco Signorio.

Pour extrait conforme, délivré sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 septembre 2002.

Pour modification

Pour la société

Le Conseil d'administration

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 2 septembre 2002, vol. 573, fol. 82, case 8. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(66674/000/37) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 septembre 2002.

NUCIFERA, Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 11B, boulevard Joseph II.

R. C. Luxembourg B 83.970.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 4 septembre 2002, vol. 573, fol. 89, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 septembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 septembre 2002.

Pour réquisition

Signature

Un mandataire

(66685/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 septembre 2002.

ACE FASHION, Société Anonyme.

Siège social: L-1370 Luxembourg, 16, Val Sainte Croix.

R. C. Luxembourg B 50.182.

Extrait du procès-verbal du Conseil d'administration tenu le 25 janvier 1995

Après avoir délibéré, le Conseil prend à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

1. Conformément à l'autorisation de l'assemblée générale, le Conseil d'Administration décide de déléguer la gestion journalière de la société ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion à Monsieur Bart Claes et cela à partir du 25 janvier 1995. Monsieur Bart Claes est confié le titre d'administrateur-délégué.

F. Moniot

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 4 septembre 2002, vol. 573, fol. 89 case 11. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(66688/000/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 septembre 2002.

73041

BOSCOLO INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1650 Luxembourg, 62, avenue Guillaume.
R. C. Luxembourg B 72.920.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de la réunion de l'Assemblée générale extraordinaire tenue en date du 3 septembre 2002 que:

Délibération

L'Assemblée élit deux nouveaux administrateurs pour un terme allant jusqu'à la prochaine Assemblée générale ordinaire:

Administrateur: Maître Laurence Cressin, Avocate à la Cour, demeurant à Nice

Administrateur: Monsieur Marco Peter Nijhof, Manager, demeurant à Londres

Pour extrait conforme, délivré sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 septembre 2002.

Pour la société

Un mandataire

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 4 septembre 2002, vol. 573, fol. 94, case 1. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(66683/000/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 septembre 2002.

A & G INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 32, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 82.548.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de la réunion du Conseil d'administration tenue en date du 3 mai 2002 que:

Délibération

Le Conseil d'administration procède à la nomination de Monsieur Angelo Boscolo, entrepreneur, demeurant à Padova (Italie) aux fonctions de Président du Conseil d'Administration et d'Administrateur-délégué pour un terme allant jusqu'à la prochaine Assemblée générale ordinaire.

L'Administrateur-délégué aura tous pouvoirs de signature individuelle dans la gestion journalière ainsi que dans tous les rapports avec les banques.

Pour extrait conforme, délivré sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 septembre 2002.

Pour modification

Pour la société

Le Conseil d'administration

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 4 septembre 2002, vol. 573, fol. 94, case 1. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(66675/000/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 septembre 2002.

A & G INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 32, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 82.548.

—
Le bilan de la société au 31 décembre 2001, ainsi que l'affectation du résultat, enregistrés à Luxembourg, le 2 septembre 2002, vol. 573, fol. 82, case 8, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 septembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de la réunion de l'Assemblée générale ordinaire tenue en date du 3 mai 2002 que:

Délibération

L'Assemblée approuve les comptes annuels au 31 décembre 2001.

Par vote spécial, l'Assemblée accorde décharge pleine et entière aux Administrateurs et au Commissaire aux comptes pour l'exécution de leur mandat jusqu'au 31 décembre 2001.

L'Assemblée élit le nouveau Conseil d'administration ainsi que le Commissaire aux comptes pour un terme allant jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire:

Administrateur:

Monsieur Angelo Boscolo, Entrepreneur, demeurant à Padova (Italie).

Administrateur:

Monsieur Georgio Boscolo, Entrepreneur, demeurant à Padova (Italie).

Administrateur:

Monsieur Jean-Luc Jourdan, Directeur de société, demeurant à Neuhaeusgen.

Commissaire aux comptes:

FREECAP GLOBAL Inc., avec siège social à Tortola (B.V.I.).

L'Assemblée autorise le Conseil d'administration à nommer Monsieur Angelo Boscolo aux fonctions de Président du Conseil d'administration et d'Administrateur-délégué pour un terme allant jusqu'à la prochaine Assemblée générale ordinaire.

Pour extrait conforme, délivré sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 septembre 2002.

Pour modification

Pour la société

Le Conseil d'Administration

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 2 septembre 2002, vol. 573, fol. 82, case 8. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(66676/000/38) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 septembre 2002.

LACOFIN S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 32, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 43.729.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de la réunion du Conseil d'administration tenue en date du 26 juin 2002 que:

Délibération

Le Conseil d'administration procède à la nomination de Monsieur Carlo Di Dato, administrateur de sociétés, demeurant à Genève, aux fonctions de Président du Conseil d'Administration et d'Administrateur-délégué pour un terme allant jusqu'à la prochaine Assemblée générale ordinaire.

L'Administrateur-délégué aura tous pouvoirs de signature individuelle dans la gestion journalière ainsi que dans tous les rapports avec les banques.

Pour extrait conforme, délivré sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 septembre 2002.

Pour modification

Pour la société

Le Conseil d'administration

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 2 septembre 2002, vol. 573, fol. 82, case 8. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(66677/000/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 septembre 2002.

LACOFIN S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 32, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 43.729.

—
Le bilan de la société au 31 décembre 2001, ainsi que l'affectation du résultat, enregistrés à Luxembourg, le 2 septembre 2002, vol. 573, fol. 82, case 8, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 septembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de la réunion de l'Assemblée générale ordinaire tenue en date du 26 juin 2002 que:

Délibération

L'Assemblée approuve les comptes annuels au 31 décembre 2001.

Par vote spécial, l'Assemblée accorde décharge pleine et entière aux Administrateurs et au Commissaire aux comptes pour l'exécution de leur mandat jusqu'au 31 décembre 2001.

L'Assemblée élit le nouveau Conseil d'Administration ainsi que le Commissaire aux comptes pour un terme allant jusqu'à la prochaine Assemblée générale ordinaire:

Administrateur:

Monsieur Carlo Di Dato, administrateur de sociétés, demeurant à Genève.

Administrateur:

Monsieur Jean-Luc Jourdan, directeur de société, demeurant à Neuhaeusgen.

Administrateur:

Maître Christian-Charles Lauer, avocat à la Cour, demeurant à Luxembourg.

Commissaire aux comptes:

FRECAP GLOBAL Inc, avec siège social à Tortola (B.V.I.).

L'Assemblée autorise le Conseil d'Administration à nommer pour:

Président du Conseil d'administration et Administrateur-délégué: Monsieur Carlo Di Dato.

Pour extrait conforme, délivré sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 septembre 2002.

Pour modification

Pour la société

Le Conseil d'Administration

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 2 septembre 2002, vol. 573, fol. 82, case 8. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(66678/000/37) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 septembre 2002.

AUROCOFISI S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 32, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 69.844.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de la réunion du Conseil d'administration tenue en date du 8 mai 2002 que:

Délibération

Le Conseil d'administration procède à la nomination de Monsieur Francesco Signorio, directeur de sociétés, demeurant à Luxembourg aux fonctions de Président du Conseil d'Administration et d'Administrateur-délégué pour un terme allant jusqu'à la prochaine Assemblée générale ordinaire.

L'Administrateur-délégué aura tous pouvoirs de signature individuelle dans la gestion journalière ainsi que dans tous les rapports avec les banques.

Pour extrait conforme, délivré sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 septembre 2002.

Pour modification

Pour la société

Le Conseil d'Administration

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 2 septembre 2002, vol. 573, fol. 82, case 8. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(66679/000/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 septembre 2002.

AUROCOFISI S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 32, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 69.844.

—
Le bilan de la société au 31 décembre 2001 ainsi que l'affectation du résultat, enregistrés à Luxembourg, le 2 septembre 2002, vol. 573, fol. 82, case 8, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 septembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de la réunion de l'Assemblée générale ordinaire tenue en date du 8 mai 2002 que:

Délibération

L'Assemblée approuve les comptes annuels au 31 décembre 2001.

Par vote spécial, l'Assemblée accorde décharge pleine et entière aux Administrateurs et au Commissaire aux comptes pour l'exécution de leur mandat jusqu'au 31 décembre 2001.

L'Assemblée élit le nouveau Conseil d'Administration ainsi que le Commissaire aux comptes pour un terme allant jusqu'à la prochaine Assemblée générale ordinaire:

Administrateur: Monsieur Francesco Signorio, directeur de sociétés, demeurant à Luxembourg

Administrateur: Madame Patrizia Barlozzetti, sans état particulier, demeurant à Luxembourg

Administrateur: Monsieur Jean-Luc Jourdan, directeur de société, demeurant à Neuhaeusgen

Commissaire aux comptes: ERNST & YOUNG S.A., avec siège social à Munsbach

L'Assemblée autorise le Conseil d'Administration à nommer pour:

Président du Conseil d'administration et administrateur délégué: Monsieur Francesco Signorio

Pour extrait conforme, délivré sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 septembre 2002.

Pour modification

Pour la société

Le Conseil d'Administration

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 2 septembre 2002, vol. 573, fol. 82, case 8. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(66680/000/33) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 septembre 2002.

IMMOBILIERE NR 10 L S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 32, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 24.927.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de la réunion du Conseil d'administration tenue en date du 17 mai 2002 que:

Délibération

Le Conseil d'administration procède à la nomination de Monsieur Francesco Signorio, directeur de sociétés, demeurant à Luxembourg aux fonctions de Président du Conseil d'Administration et d'Administrateur-délégué pour un terme allant jusqu'à la prochaine Assemblée générale ordinaire.

L'Administrateur-délégué aura tous pouvoirs de signature individuelle dans la gestion journalière ainsi que dans tous les rapports avec les banques.

Pour extrait conforme, délivré sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 septembre 2002.

Pour modification

Pour la société

Le Conseil d'Administration

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 2 septembre 2002, vol. 573, fol. 82, case 8. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(66681/000/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 septembre 2002.

IMMOBILIERE NR 10 L S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 32, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 24.927.

—
Le bilan de la société au 31 décembre 2001 ainsi que l'affectation du résultat, enregistrés à Luxembourg, le 2 septembre 2002, vol. 573, fol. 82, case 8, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 septembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de la réunion de l'Assemblée générale ordinaire tenue en date du 17 mai 2002 que:

Délibération

L'Assemblée approuve les comptes annuels au 31 décembre 2001.

Par vote spécial, l'Assemblée accorde décharge pleine et entière aux Administrateurs et au Commissaire aux comptes pour l'exécution de leur mandat jusqu'au 31 décembre 2001.

L'Assemblée élit le nouveau Conseil d'Administration ainsi que le Commissaire aux comptes pour un terme allant jusqu'à la prochaine Assemblée générale ordinaire:

Administrateur: Monsieur Francesco Signorio, directeur de sociétés, demeurant à Luxembourg

Administrateur: Monsieur Jean-Luc Jourdan, directeur de société, demeurant à Neuhaeusgen
 Administrateur: Maître René Faltz, avocat à la Cour, demeurant à Luxembourg
 Commissaire aux comptes: ERNST & YOUNG S.A., avec siège social à Munsbach
 L'Assemblée autorise le Conseil d'Administration à nommer pour:
 Président du Conseil d'administration et administrateur délégué: Monsieur Francesco Signorio
 Pour extrait conforme, délivré sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 septembre 2002.

Pour modification

Pour la société

Le Conseil d'Administration

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 2 septembre 2002, vol. 573, fol. 82, case 8. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(66682/000/33) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 septembre 2002.

TAXIS BEFFORT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2543 Luxembourg, 24, Dernier Sol.

R. C. Luxembourg B 66.860.

Dans un acte sous seing privé du 4 septembre 2002, Monsieur Joseph Beffort, titulaire de 49 des 50 parts de la société a cédé 23 parts à la société à responsabilité limitée COLUX, S.à r.l.

Dans un autre acte sous seing privé du même jour, Madame Josette Lebrun a cédé 1 part à Monsieur Ernesto Conceição De Sousa Pereira.

La nouvelle répartition des parts est donc la suivante:

1) Monsieur Joseph Beffort	26 parts
2) TAXIS COLUX, S.à r.l.	23 parts
3) Ernesto Conceição De Sousa Pereira.	1 part
	50 parts

Il résulte d'un procès-verbal de l'assemblée générale de la société à responsabilité limitée TAXIS BEFFORT, S.à r.l. tenue le 4 septembre 2002 qu'avec effet au 4 septembre 2002 le siège social de la société est transféré à L-2453 Luxembourg, 24, Dernier Sol.

Luxembourg, le 4 septembre 2002.

J. Beffort

Le gérant

Enregistré à Luxembourg, le 5 septembre 2002, vol. 573, fol. 96, case 11. – Reçu 12 euros.

Le Receveur ff. (signé): Signature.

(66684/000/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 septembre 2002.

SOJAC DISTRIBUTION S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1320 Luxembourg, 42, rue de Cessange.

R. C. Luxembourg B 50.456.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 10 juillet 2002

Après avoir délibéré, l'assemblée prend à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

1. De confier la mission de Réviseur d'entreprises suivant l'article 256 de la loi du 8 mars 1989 sur les sociétés commerciales au Commissaire aux Comptes VAN GEET DERICK & CO, Réviseur d'entreprises, S.à r.l., ayant son siège social au 11B, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg

Son mandat aura une durée de trois ans, c'est à dire jusqu'à l'assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos en 2005.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 4 septembre 2002, vol. 573, fol. 89, case 11. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(66689/000/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 septembre 2002.

COMPACT EQUIPEMENTS LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 11B, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 40.163.

—
Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 4 septembre 2002, vol. 573, fol. 89, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 septembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 septembre 2002.

Pour réquisition

Signature

Un mandataire

(66686/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 septembre 2002.

YETO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 45, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 51.839.

—
Le bilan de la société au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 24 juillet 2002, vol. 571, fol. 41, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 septembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 septembre 2002.

Pour réquisition

Signature

Un mandataire

(66687/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 septembre 2002.

M.T.P., S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1320 Luxembourg, 42, rue de Cessange.
R. C. Luxembourg B 23.208.

Texte des résolutions du 10 juillet 2002

Le seul actionnaire déclare prendre les résolutions suivantes:

De confier la mission de Réviseur d'entreprises suivant l'article 256 de la loi du 8 mars 1989 sur les sociétés commerciales à la société VAN GEET DERICK & CO, Réviseur d'entreprises S.à r.l., ayant son siège social au 11B, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg.

Son mandat aura une durée de trois ans, c'est à dire jusqu'à l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos en 2005.

HYTRANS N.V.

Signature

L'actionnaire

Enregistré à Luxembourg, le 4 septembre 2002, vol. 573, fol. 89, case 11. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(66690/000/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 septembre 2002.

ODYSSET S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 59.476.

—
Le bilan et le compte de profits et pertes au 30 juin 1999, enregistrés à Luxembourg, le 5 septembre 2002, vol. 573, fol. 95, case 6, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 septembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 septembre 2002.

Pour ODYSSET S.A.

Société Anonyme Holding

Signature

Administrateur

(66791/029/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 septembre 2002.

GUETARIA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital souscrit: 3.088.406,27 EUR.**Siège social: L-1471 Luxembourg, 398, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 62.293.

L'associé unique de la société GUETARIA, S.à r.l. a décidé le 14 juin 2002 de transférer le siège social de la société du 400, route d'Esch, L-1471 Luxembourg au 398, route d'Esch, L-1471 Luxembourg.

Fait à Luxembourg, le 22 août 2002.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 5 septembre 2002, vol. 573, fol. 94, case 12. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(66691/581/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 septembre 2002.

HUTCHISON TELECOM (MEXICO), S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital souscrit: 12.500,- EUR.**Siège social: L-1728 Luxembourg, 7, rue du Marché-aux-Herbes.
R. C. Luxembourg B 80.078.

En date du 25 août 2002, Monsieur Khoo Chek Ngee, gérant de la société HUTCHISON TELECOM (MEXICO), S.à r.l., a changé d'adresse et réside désormais au Flat N° 2, 4/F, Violet Court, N° 2M, Cornwall Street, Kowloon, Hong Kong.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 septembre 2002.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 5 septembre 2002, vol. 573, fol. 94, case 12. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(66692/581/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 septembre 2002.

PERLAROM INVESTISSEMENTS S.A., Société Anonyme.Siège social: L-1471 Luxembourg, 398, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 37.696.

L'assemblée générale des actionnaires, tenue en date du 26 juin 2002, a décidé:

- d'accepter la démission de Monsieur Gérard Becquer et de Monsieur Michel Engels de leur poste d'administrateur de la société,

- de nommer Monsieur Stephen Catling, administrateur de sociétés, résidant en Angleterre, CB4 9US, Cambridge, 8 Ambrose Way Impington et Monsieur Brian Hawkes, administrateur de sociétés, résidant en Angleterre, NN11 5TX, Daventry, 24, Burton Close, au poste d'administrateur de la société, en remplacement des administrateurs démissionnaires,

- d'accorder pleine et entière décharge à Monsieur Gérard Becquer et Monsieur Michel Engels pour l'exercice de leur mandat respectif.

Fait et signé à Luxembourg, le 4 septembre 2002.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 5 septembre 2002, vol. 573, fol. 94, case 12. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(66695/581/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 septembre 2002.

OLINCO S.A., Société Anonyme en liquidation.Siège social: L-2121 Luxembourg, 231, Val des Bons Malades.
R. C. Luxembourg B 17.397.

Acte constitutif publié à la page 4621 du Mémorial C n° 112 du 2 juin 1980.

Le bilan pour la période du 1^{er} janvier 1990 au 30 avril 1991, enregistré à Luxembourg, le 5 septembre 2002, vol. 573, fol. 94, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 septembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(66696/581/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 septembre 2002.

OLINCO S.A., Société Anonyme en liquidation.Siège social: L-2121 Luxembourg, 231, Val des Bons Malades.
R. C. Luxembourg B 17.397.

Acte constitutif publié à la page 4621 du Mémorial C n° 112 du 2 juin 1980.

Le bilan au 30 avril 1992, enregistré à Luxembourg, le 5 septembre 2002, vol. 573, fol. 94, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 septembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(66697/581/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 septembre 2002.

OLINCO S.A., Société Anonyme en liquidation.

Siège social: L-2121 Luxembourg, 231, Val des Bons Malades.

R. C. Luxembourg B 17.397.

Acte constitutif publié à la page 4621 du Mémorial C n° 112 du 2 juin 1980.

Le bilan au 30 avril 1993, enregistré à Luxembourg, le 5 septembre 2002, vol. 573, fol. 94, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 septembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(66698/581/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 septembre 2002.

OLINCO S.A., Société Anonyme en liquidation.

Siège social: L-2121 Luxembourg, 231, Val des Bons Malades.

R. C. Luxembourg B 17.397.

Acte constitutif publié à la page 4621 du Mémorial C n° 112 du 2 juin 1980.

Le bilan au 30 avril 1994, enregistré à Luxembourg, le 5 septembre 2002, vol. 573, fol. 94, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 septembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(66699/581/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 septembre 2002.

OLINCO S.A., Société Anonyme en liquidation.

Siège social: L-2121 Luxembourg, 231, Val des Bons Malades.

R. C. Luxembourg B 17.397.

Acte constitutif publié à la page 4621 du Mémorial C n° 112 du 2 juin 1980.

Le bilan au 30 avril 1995, enregistré à Luxembourg, le 5 septembre 2002, vol. 573, fol. 94, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 septembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(66700/581/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 septembre 2002.

OLINCO S.A., Société Anonyme en liquidation.

Siège social: L-2121 Luxembourg, 231, Val des Bons Malades.

R. C. Luxembourg B 17.397.

Acte constitutif publié à la page 4621 du Mémorial C n° 112 du 2 juin 1980.

Le bilan au 30 avril 1996, enregistré à Luxembourg, le 5 septembre 2002, vol. 573, fol. 94, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 septembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(66701/581/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 septembre 2002.

OLINCO S.A., Société Anonyme en liquidation.

Siège social: L-2121 Luxembourg, 231, Val des Bons Malades.

R. C. Luxembourg B 17.397.

Acte constitutif publié à la page 4621 du Mémorial C n° 112 du 2 juin 1980.

Le bilan au 30 avril 1997, enregistré à Luxembourg, le 5 septembre 2002, vol. 573, fol. 94, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 septembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(66702/581/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 septembre 2002.

SOGIDIM S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon I^{er}.
R. C. Luxembourg B 56.903.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 5 septembre 2002, vol. 573, fol. 95, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 septembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 septembre 2002.

FIDCOSERV, S.à r.l.

Signature

(66755/728/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 septembre 2002.

SOGIDIM S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon I^{er}.
R. C. Luxembourg B 56.903.

Le bilan au 31 décembre 1997, enregistré à Luxembourg, le 5 septembre 2002, vol. 573, fol. 95, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 septembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 septembre 2002.

FIDCOSERV, S.à r.l.

Signature

(66756/728/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 septembre 2002.

SOGIDIM S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon I^{er}.
R. C. Luxembourg B 56.903.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 5 septembre 2002, vol. 573, fol. 95, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 septembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 septembre 2002.

FIDCOSERV, S.à r.l.

Signature

(66757/728/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 septembre 2002.

SOGIDIM S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon I^{er}.
R. C. Luxembourg B 56.903.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 5 septembre 2002, vol. 573, fol. 95, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 septembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 septembre 2002.

FIDCOSERV, S.à r.l.

Signature

(66758/728/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 septembre 2002.

VOYAGES TAGEBLATT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: LUF 500.000,-.

Siège social: L-4010 Esch-sur-Alzette, 60, rue de l'Alzette.
R. C. Luxembourg B 17.716.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2000, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 30 août 2002, vol. 573, fol. 77, case 6, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 septembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 septembre 2002.

Signature.

(66727/534/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 septembre 2002.

PACIFIC TIME S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 15, rue de la Chapelle.

R. C. Luxembourg B 67.014.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2001, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 30 août 2002, vol. 573, fol. 77, case 6, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 septembre 2002.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 11 juin 2002

Sont nommés administrateurs, leurs mandats expirant lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2002:

- Monsieur John Seil, licencié en sciences économiques appliquées, demeurant à Contern, Président
- Monsieur Reno Maurizio Tonelli, licencié en sciences politiques et droit, demeurant à Strassen
- Monsieur Thierry Fleming, licencié en sciences commerciales et financières, demeurant à Mamer

Est nommée commissaire aux comptes, son mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2002:

- AUDIEX S.A., Société Anonyme, 57, avenue de la Faïencerie, L-1510 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 septembre 2002.

Signature.

(66709/534/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 septembre 2002.

AUBIN S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

R. C. Luxembourg B 39.007.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2001, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 30 août 2002, vol. 573, fol. 77, case 6, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 septembre 2002.

Extrait des résolutions prises par l'Assemblée Générale Ordinaire du 4 juin 2002

Sont nommés administrateurs, leurs mandats prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2002:

- Monsieur John Seil, licencié en sciences économiques appliquées, demeurant à Contern, Président
- Monsieur Guy Hornick, réviseur d'entreprises, demeurant à Bertrange
- Monsieur Luc Hansen, licencié en administration des affaires, demeurant à Kehlen.

Est nommée commissaire aux comptes, son mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2002:

- AUDIEX S.A., Société Anonyme, 57, avenue de la Faïencerie, L-1510 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 septembre 2002.

Signature.

(66710/534/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 septembre 2002.

ZIN S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

R. C. Luxembourg B 21.348.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2000, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 30 août 2002, vol. 573, fol. 77, case 6, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 septembre 2002.

Extrait des résolutions prises par l'Assemblée générale ordinaire du 2 juillet 2002

Sont nommés administrateurs, leurs mandats expirant lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2001:

- Madame Katharina Suter, Direktionsassistentin, demeurant à CH-7551 Fetan, Président du Conseil d'Administration
- Monsieur Pierre Lentz, licencié en sciences économiques, demeurant à Strassen
- Monsieur John Seil, licencié en sciences économiques appliquées, demeurant à Contern.

Est nommée commissaire aux comptes, son mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2001:

- AUDIEX S.A., 57, avenue de la Faïencerie, L-1510 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 septembre 2002.

Signature.

(66711/534/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 septembre 2002.

LIGI CONSULT, GmbH, Société à responsabilité limitée.

Capital social: LUF 500.000,-.

R. C. Luxembourg B 63.486.

—
EXTRAIT

Les administrateurs de la VERIGEST S.A. ont décidé la dénonciation de leur mandat de domiciliataire de la société LIGI CONSULT, GmbH, avec effet immédiat.

Pour extrait conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait à Luxembourg, le 2 septembre 2002.

Pour la VERIGEST S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 4 septembre 2002, vol. 573, fol. 88, case 12. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(66712/000/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 septembre 2002.

LIGI CONSULT, GmbH, Société à responsabilité limitée.

R. C. Luxembourg B 63.486.

—
EXTRAIT

Les associés de la SOCIÉTÉ DE GESTION FIDUCIAIRE, S.à r.l., ont décidé la dénonciation du siège, sis au 13, avenue du Bois L-1251 Luxembourg de la société LIGI CONSULT, GmbH, avec effet immédiat.

Pour extrait conforme, délivré aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait à Luxembourg, le 2 septembre 2002.

Pour la Société de Gestion FIDUCIAIRE, S.à r.l.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 4 septembre 2002, vol. 573, fol. 88, case 12. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(66713/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 septembre 2002.

EUROFINANCE PLACEMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 11, boulevard de la Foire.

R. C. Luxembourg B 59.221.

—
EXTRAIT

Il ressort de la résolution circulaire du conseil d'administration du 21 juin 2002 que le siège social de la société a été transféré de 23, avenue de la Porte-Neuve, L-2227 Luxembourg à 11, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg.

Luxembourg, le 27 août 2002.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 28 août 2002, vol. 573, fol. 69, case 3. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(66730/534/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 septembre 2002.

FINANCIERE VILLEBOIS MAREUIL S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 11, boulevard de la Foire.

R. C. Luxembourg B 59.222.

—
EXTRAIT

Il ressort de la résolution circulaire du conseil d'administration du 21 juin 2002 que le siège de la société a été transféré de 17, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg à 11, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg.

Luxembourg, le 27 août 2002.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 28 août 2002, vol. 573, fol. 69, case 3. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(66731/534/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 septembre 2002.

EUTRACO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: LUF 500.000,-.

Siège social: L-1251 Luxembourg, 13, avenue du Bois.
R. C. Luxembourg B 55.693.

—
EXTRAIT

Il résulte des décisions prises lors de la réunion collective qui a eu lieu en date du 6 mars 2002 entre les Associés de la société que:

Le capital social de cinq cent mille francs luxembourgeois (LUF 500.000,-) a été converti en douze mille trois cent quatre-vingt-quatorze euros et soixante-huit cents (EUR 12.394,68) et la valeur nominale des actions de mille francs luxembourgeois (LUF 1.000,-) à été convertie en vingt-quatre euros et soixante-dix-neuf cents (EUR 24,79) chacune.

Par conséquent les statuts de la société se trouvent modifiés en leur article 6 afin de leur donner la teneur suivante:

«Le capital social est fixé à douze mille trois cent quatre-vingt-quatorze euros et soixante-huit cents (EUR 12.394,68) divisé en cinq cent parts sociales de vingt-quatre euros et soixante-dix-neuf cents (EUR 24,79) chacune.»

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait à Luxembourg, le 28 août 2002.

Pour la SOCIÉTÉ DE GESTION FIDUCIAIRE

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 4 septembre 2002, vol. 573, fol. 88, case 12. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(66714/000/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 septembre 2002.

VICOS LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 78.799.

—
Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2001, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 30 août 2002, vol. 573, fol. 77, case 6, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 septembre 2002.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue extraordinairement le 29 mai 2002

Sont nommés administrateurs, leurs mandats prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2002:

- Monsieur John Seil, licencié en sciences économiques appliquées, demeurant à Contern, Président;
- Monsieur Thierry Fleming, licencié en sciences commerciales et financières, demeurant à Mamer;
- Monsieur Pierre Lentz, licencié en sciences économiques, demeurant à Strassen

Est nommée commissaire aux comptes, son mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2002:

- AUDIEX S.A., Société Anonyme, 57, avenue de la Faïencerie, L-1510 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 septembre 2002.

Signature.

(66715/534/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 septembre 2002.

ATAG, SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: Luxembourg, 34A, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 60.690.

—
Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 4 septembre 2002, vol. 573, fol. 93, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Annuelle du 15 mai 2002

- Aucun dividende ne sera distribué pour l'année se terminant au 31 décembre 2001.
- Messrs Thomas Bachmann, Henri Grisius, Patrick Useldinger et Lukas Zaugg sont nommés administrateurs pour une période d'un an se terminant à l'assemblée générale annuelle statuant sur les comptes au 31 décembre 2002.
- ANDERSEN est nommée réviseur d'entreprises pour une période d'un an se terminant à l'assemblée générale annuelle statuant sur les comptes au 31 décembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 septembre 2002.

ATAG SICAV

P. Useldinger

Administrateur

(66835/534/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 septembre 2002.

METHUSALA S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 8.513.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2000, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 28 août 2002, vol. 573, fol. 69, case 3, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 septembre 2002.

Extrait des résolutions prises par l'Assemblée Générale Ordinaire du 19 juillet 2002

Sont nommés administrateurs, leurs mandats prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2001:

- Monsieur Guy Hornick, Maître en sciences économiques, demeurant à Bertrange, Président
- Monsieur Armand Haas, licencié en sciences commerciales et financières, demeurant à Rameldange
- Monsieur John Seil, licencié en sciences économiques appliquées, demeurant à Contern.

Est nommée commissaire aux comptes, son mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2001:

- AUDIEX S.A., Société Anonyme, Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 septembre 2002.

Signature.

(66716/534/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 septembre 2002.

ROLMEX, Société Anonyme.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 83.450.

Les comptes annuels au 31 décembre 2001, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 28 août 2002, vol. 573, fol. 69, case 3, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 septembre 2002.

Extrait des résolutions prises par l'Assemblée Générale Ordinaire du 27 mai 2002

Sont nommés administrateurs, leurs mandats prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2002:

Catégorie A:

- Monsieur Nadir Bagautdinov, administrateur, demeurant à Moscou;

Catégorie B:

- Monsieur Thierry Fleming, licencié en sciences commerciales et financières, demeurant à Mamer;
- Monsieur Guy Hornick, Maître en sciences économiques, demeurant à Bertrange.

Est nommée commissaire aux comptes, son mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2002:

- AUDIEX S.A., Société Anonyme, Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 septembre 2002.

Signature.

(66717/534/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 septembre 2002.

H.R.O., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 61.630.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2001, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 30 août 2002, vol. 573, fol. 77, case 5, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 septembre 2002.

Extrait des résolutions prises par l'Assemblée Générale Ordinaire du 21 août 2002

Sont nommés administrateurs, leurs mandats prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2002:

- Monsieur Thierry Fleming, licencié en sciences commerciales et financières, demeurant à Mamer, Président
- Monsieur John Seil, licencié en sciences économiques appliquées, demeurant à Contern
- Monsieur Luc Hanssen, licencié en administration des affaires, demeurant à Kelhen

Est nommée commissaire aux comptes, son mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2002:

- AUDIEX S.A., Société Anonyme, Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 septembre 2002.

Signature.

(66718/534/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 septembre 2002.

SAFAG, Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

R. C. Luxembourg B 28.526.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2001, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 30 août 2002, vol. 573, fol. 77, case 5, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 septembre 2002.

Extrait des résolutions prises par l'Assemblée Générale Ordinaire du 8 juillet 2002

Sont nommés administrateurs, leurs mandats prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2002:

- Monsieur John Seil, licencié en sciences économiques appliquées, demeurant à Contern, Président
- Monsieur Armand Haas, licencié en sciences commerciales et financières, demeurant à Rameldange
- Monsieur Pierre Lentz, licencié en sciences économiques, demeurant à Strassen

Est nommée commissaire aux comptes, son mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2002:

- AUDIEX S.A., Société Anonyme, Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 septembre 2002.

Signature.

(66719/534/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 septembre 2002.

L-GREY HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

R. C. Luxembourg B 62.595.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2001, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 30 août 2002, vol. 573, fol. 77, case 5, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 septembre 2002.

Extrait des résolutions prises par l'Assemblée Générale Ordinaire du 25 juillet 2002

Sont nommés administrateurs, leurs mandats prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2002:

- Monsieur Thierry Fleming, licencié en sciences commerciales et financières, demeurant à Mamer, Président
- Monsieur John Seil, licencié en sciences économiques appliquées, demeurant à Contern
- Monsieur Edmond Ries, expert-comptable, demeurant à Luxembourg

Est nommée commissaire aux comptes, son mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2002:

- AUDIEX S.A., Société Anonyme, Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 septembre 2002.

Signature.

(66720/534/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 septembre 2002.

SOCJYM, Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

R. C. Luxembourg B 59.544.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2001, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 30 août 2002, vol. 573, fol. 77, case 5, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 septembre 2002.

Extrait des résolutions prises par l'Assemblée Générale Ordinaire du 26 juillet 2002

Sont nommés administrateurs, leurs mandats prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2002:

- Monsieur Thierry Fleming, licencié en sciences commerciales et financières, demeurant à Mamer, Président
- Monsieur John Seil, licencié en sciences économiques appliquées, demeurant à Contern
- Monsieur Luc Hansen, licencié en administration des affaires, demeurant à Kelhen

Est nommée commissaire aux comptes, son mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2002:

- AUDIEX S.A., Société Anonyme, Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 septembre 2002.

Signature.

(66721/534/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 septembre 2002.

PUBLIMED, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: LUF 500.000,-.

Siège social: L-4010 Esch-sur-Alzette, 58, rue de l'Alzette.
R. C. Luxembourg B 39.610.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 1999, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 30 août 2002, vol. 573, fol. 77, case 6, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 septembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 septembre 2002.

Signature.

(66722/534/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 septembre 2002.

PUBLIMED, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: LUF 500.000,-.

Siège social: L-4010 Esch-sur-Alzette, 58, rue de l'Alzette.
R. C. Luxembourg B 39.610.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2000, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 30 août 2002, vol. 573, fol. 77, case 6, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 septembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 septembre 2002.

Signature.

(66723/534/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 septembre 2002.

PUBLIMED, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: LUF 500.000,-.

Siège social: L-4010 Esch-sur-Alzette, 58, rue de l'Alzette.
R. C. Luxembourg B 39.610.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2001, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 30 août 2002, vol. 573, fol. 77, case 6, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 septembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 septembre 2002.

Signature.

(66724/534/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 septembre 2002.

VOYAGES FLAMMANG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: LUF 6.500.000,-.

Siège social: L-4010 Esch-sur-Alzette, 58, rue de l'Alzette.
R. C. Luxembourg B 19.083.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2000, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 30 août 2002, vol. 573, fol. 77, case 6, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 septembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 septembre 2002.

Signature.

(66728/534/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 septembre 2002.

VOYAGES FLAMMANG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: LUF 6.500.000,-.

Siège social: L-4010 Esch-sur-Alzette, 58, rue de l'Alzette.
R. C. Luxembourg B 19.083.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2001, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 30 août 2002, vol. 573, fol. 77, case 6, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 septembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 septembre 2002.

Signature.

(66729/534/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 septembre 2002.

SOGA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4010 Esch-sur-Alzette, 58, rue de l'Alzette.
R. C. Luxembourg B 19.081.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2000, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 30 août 2002, vol. 573, fol. 77, case 6, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 septembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 septembre 2002.

Signature.

(66725/534/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 septembre 2002.

SOGA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4010 Esch-sur-Alzette, 58, rue de l'Alzette.
R. C. Luxembourg B 19.081.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2001, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 30 août 2002, vol. 573, fol. 77, case 6, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 septembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 septembre 2002.

Signature.

(66726/534/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 septembre 2002.

NORRFORS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

R. C. Luxembourg B 65.167.

Il résulte de la lettre de démission du 26 juillet 2002 que Monsieur Guy Hornick a démissionné de son mandat de gérant avec effet immédiat.

Le contrat de domiciliation conclu entre CF SERVICES, CORPORATE AND FIDUCIARY SERVICES et NORRFORS, S.à r.l., en date du 28 décembre 2001 est résilié avec effet immédiat.

Luxembourg, le 22 août 2002.

CF SERVICES, CORPORATE AND FIDUCIARY SERVICES

Signature

Domiciliataire

Enregistré à Luxembourg, le 28 août 2002, vol. 573, fol. 69, case 3. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(66732/534/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 septembre 2002.

SOCAFAM & CIE, Société en Commandite par Actions.

R. C. Luxembourg B 66.100.

Le contrat de domiciliation conclu entre CF SERVICES, CORPORATE AND FIDUCIARY SERVICES et SOCAFAM & CIE en date du 25 août 2000 est résilié avec effet immédiat.

Luxembourg, le 23 août 2002.

CF SERVICES, CORPORATE AND FIDUCIARY SERVICES

Domiciliataire

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 28 août 2002, vol. 573, fol. 69, case 3. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(66733/534/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 septembre 2002.
